



VILLE DE SAINTES

Conservatoire de Musique et de Danse

PROJET  
D'ETABLISSEMENT  
2016/2020

Conservatoire à rayonnement communal  
Conservatoire classé par l'Etat

# PREAMBULE

Le projet d'établissement est destiné aux élus, enseignants, partenaires, usagers de l'établissement, tutelles administratives et pédagogiques. Il définit l'établissement ainsi que ses objectifs prioritaires. Il présente les missions et définit les actions ainsi que le processus de leur mise en œuvre pour les 5 années à venir. Déclinaison de la politique culturelle de la Ville de Saintes, il s'inscrit dans les orientations et les préconisations nationales publiées par le Ministère de la Culture. Sa conception et son application relèvent de l'autorité du directeur de l'établissement, en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'établissement : usagers, professionnels, partenaires internes et externes à la municipalité.

Le projet d'établissement se doit d'être un outil d'évolution pour une institution en mouvement. La mise en œuvre de nouvelles orientations et une stabilité de la direction ont permis, depuis 2009, le développement de dispositifs innovants et la construction d'un projet d'établissement fort. Des dynamiques humaines se sont créées : en 2012, le vote par le conseil municipal du dernier projet d'établissement du conservatoire venait entériner une ouverture et une modernisation bien engagées. Ce projet explicitait les axes pédagogiques forts et les moyens à mettre en œuvre pour positionner le conservatoire comme établissement de référence sur le territoire, tant par la qualité de ses propositions pédagogiques et d'action culturelle que par le niveau artistique et de formation de son équipe enseignante.

Le nouveau projet d'établissement devrait s'inscrire dans la continuité d'une évolution engagée depuis plusieurs années afin d'être encore plus en phase avec la société actuelle. Néanmoins, le contexte économique général a impliqué l'adaptation du périmètre du projet d'établissement 2012 – 2016.

Le conservatoire se doit de poursuivre ses missions d'enseignement et de diffusion de la musique et de la danse, au service d'un public toujours plus nombreux, en lien avec ses partenaires, au premier plan duquel se trouve l'Éducation Nationale. Pour cela, un travail sur le financement de la structure est incontournable afin de maintenir les outils indispensables au niveau de service attendu par les usagers et souhaité par l'équipe enseignante, administrative et technique.

Sept années de travail collégial ont donné une expérience riche qui demande à être valorisée une nouvelle fois. Ces bases solides vont permettre au conservatoire et à son équipe de se projeter avec intérêt dans l'avenir. Il faut anticiper certains changements importants : place et rôle du conservatoire de Saintes sur un territoire élargi, travail sur le renouvellement des effectifs, sur les évolutions des approches pédagogiques et sur la diversification des pratiques proposées.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

<b>I – PORTRAIT DU CONSERVATOIRE</b>	p. 06
A) ETAT DES LIEUX	p. 06
B) LES MISSIONS DE L’ETABLISSEMENT	p. 06
C) LES RESSOURCES HUMAINES	p. 14
D) LES DISCIPLINES ENSEIGNEES ET LEUR EVOLUTION	p. 15
E) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	p. 16
F) LES ACTIVITES DE DIFFUSION	p. 19
G) LES PARTENAIRES	p. 19
<b>II – BILAN DE LA PERIODE 2012/2016 ET ANALYSE DE L’EXISTANT</b>	p. 20
A) LES RESSOURCES PROPRES	p. 20
1) BUDGETS « INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT »	p. 20
2) BUDGETS RESSOURCES HUMAINES	p. 20
3) REPARTITION DES DEPENSES ET RECETTES	p. 22
4) LOCAUX	p. 23
5) MATERIELS	p. 24
6) MOYENS D’INFORMATION	p. 25
7) ACTION CULTURELLE	p. 26
B) BILAN DU PROJET D’ETABLISSEMENT 2012/2016	p. 27
C) FORCES ET FAIBLESSES DE L’ETABLISSEMENT	p. 27
D) LES USAGERS DU CONSERVATOIRE ET LEURS ATTENTES	p. 30
<b>III – PERSPECTIVES</b>	p. 33
A) RAYONNEMENT LOCAL, DEPARTEMENTAL ET REGIONAL	p. 33
B) MISSIONS A CREER, CONFIRMER, REDEFINIR	p. 33
C) PERSONNELS, RESTRUCTURATION ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES A METTRE EN PLACE	p. 39
D) BESOINS EN LOCAUX, MATERIELS ET AUTRES OUTILS DE LOGISTIQUE	p. 40
E) PARTENARIATS A CREER, CONFIRMER, REDEFINIR	p. 43
F) ACTIONS FAVORABLES AU RAYONNEMENT	p. 44
G) PROCESSUS D’EVALUATION DE L’ACTION, DE SES EFFETS, DE L’EVOLUTION DU TERRITOIRE	p. 47
<b>IV – CONCLUSION</b>	p. 48
<b>ANNEXES</b>	p. 49
1. Plan de formation pluriannuel 2016/2020	p. 50
2. Répartition horaire temps de travail des enseignants	p. 52
3. Etat des lieux partenariats	p. 55
4. Inventaire du parc instrumental	p. 58

## INTRODUCTION

Le conservatoire municipal de musique et de danse de la Ville de Saintes reçoit le label Conservatoire Municipal agréé en 1980. Établissement contrôlé par l'État et administré par la Ville, cette structure d'enseignement spécialisé est ouverte à tous et se veut être un lieu ressource sur le territoire.

Le renouvellement de son projet d'établissement a pour objectif d'adapter l'enseignement artistique aux réalités d'aujourd'hui. Il doit permettre de répondre aux enjeux artistiques et culturels du territoire en étant compatible avec les schémas départementaux et les orientations ministérielles. Il s'appuie sur :

- ✓ Le rapport d'inspection du Ministère de la Culture reçu en août 2014,
- ✓ Le bilan du projet d'établissement 2012/2016,
- ✓ L'état des lieux réalisé par les équipes du conservatoire, la direction des affaires culturelles et la direction générale de la Ville de Saintes,
- ✓ Le résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers,
- ✓ Les conclusions des groupes de travail constitués dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'établissement sur trois thématiques fortes :
  1. le fonctionnement de la structure,
  2. l'action culturelle, la communication et les partenariats,
  3. les conditions de travail et la démarche pédagogique.

Ces groupes de travail étaient constitués de Marie-Line Cheminade, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à la culture ; Colette Moinet, Directrice Générale Adjointe ; Isabelle Oberson, Directrice des Affaires Culturelles ; Jean-Nicolas Richard Directeur du Conservatoire et, selon les groupes :

1. Xavier Jouzel, Directeur des Ressources Humaines ; Guillaume Boulay, Secrétaire au Conservatoire
2. Céline Viollet, 9<sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée à la communication ; Isabelle Lecomte, Directrice du Service Communication ; Martine Dubois, Secrétaire au Conservatoire ; Pascal le Bourdonnec et Carole Frèrebeau, représentants des professeurs ; Sylvie Charpentier, Inspectrice de l'Education Nationale ; Josette Benoteau, Conseillère pédagogique de l'Education Nationale ; Odile Pradem Faure et Nathanaëlle Jean, Association Abbaye-aux-Dames ; Edouard Zanatta, Gallia-Théâtre ; Victor Crespi, Coconut ; Bernard Viguié et Sylvie Hugon, ASMA
3. Jonathan Traver, technicien du Conservatoire ; Ludovic Bougouin, représentant des professeurs ; Serge Maupouet, représentant des parents d'élèves ; Freddy Moreau Association des parents d'élèves

Le projet d'établissement, adopté par le Conseil municipal, engage le conservatoire dans l'accomplissement des missions correspondant à son classement et aux objectifs de politique culturelle fixés par les élus.

Ainsi, à l'occasion de ces réunions de travail, les missions et les objectifs du conservatoire ont fait l'objet d'une analyse et suscité les échanges afin de préparer les enjeux à venir pour l'établissement.

## Les axes de renouvellement du projet d'établissement

### Les missions

#### Enseignement

- ✓ contribuer au développement de l'éducation artistique pour tous,
- ✓ accompagner chaque élève musicien, danseur dans sa pratique et dans sa démarche d'apprentissage afin d'en faire un amateur éclairé tout en délivrant les acquis nécessaires à ceux qui souhaitent s'orienter dans une voie de professionnalisation,
- ✓ proposer un enseignement innovant et ouvert aux sensibilités et outils actuels.

#### Diffusion

- ✓ renforcer la transversalité entre toutes les formes d'art,
- ✓ valoriser le travail fait au Conservatoire dans le cadre de l'animation de la vie culturelle du territoire.

#### Rôle dans la cité

- ✓ soutenir les initiatives et la pratique des artistes amateurs,
- ✓ mettre en commun outils et moyens culturels.

### Objectifs :

#### Enseignement

- ✓ proposer une pédagogie innovante grâce à la formation professionnelle continue des enseignants et au travail en commun de l'équipe pédagogique,
- ✓ décloisonner les pratiques en favorisant la transversalité et les temps d'enseignements communs entre les disciplines,
- ✓ valoriser les pratiques collectives,
- ✓ maintenir le positionnement fort du travail autour de l'accompagnement,
- ✓ maintenir l'importance du projet vocal au sein de la structure.

#### Diffusion

- ✓ mettre en place l'action pédagogique (diffusion) dans le cadre de spectacles positionnant l'élève comme artiste complet,
- ✓ développer les interventions en milieu scolaire et en direction de la petite enfance.

#### Coordination/parteneriat

- ✓ accueillir et/ou avoir une mission conseil auprès d'ensembles locaux existants,
- ✓ articuler les équipements culturels communaux et les pratiques associatives, en particulier au niveau des musiques actuelles.

**Ce projet se décline comme un document-cadre proposant une évolution des enseignements artistiques de l'établissement sur 5 ans, avec comme axe majeur le développement des pratiques. Il positionne le conservatoire comme un lieu où l'élève est accueilli sur un projet artistique fondé sur les pratiques collectives et l'interdisciplinarité.**

## I) PRESENTATION DU CONSERVATOIRE

### A – ETAT DES LIEUX

#### Description du contexte

Saintes est une ville de 25 645 habitants en 2012, soit -0.6% par rapport à 2007, intégrée dans une Communauté d'Agglomération de 36 communes et d'environ 60 000 habitants en 2012, soit +0.5% par rapport à 2007<sup>1</sup>. Ville d'art et d'histoire, l'agglomération de Saintes reste fortement marquée par un patrimoine gallo-romain unique dans l'ouest de la France. Cité culturellement dynamique, de nombreux vestiges témoignent de son passé prestigieux et de son statut passé d'ancienne capitale de l'Aquitaine antique. Dès les années 1980, le site de l'Abbaye aux Dames renaît sous l'impulsion du festival de musique. C'est sur ce site dédié à la musique que s'installe le conservatoire.

Le conservatoire accueille des effectifs d'enfants principalement scolarisés à Saintes et sur le territoire de CDA.

Nombre d'élèves scolarisés à Saintes en avril 2016 <sup>2</sup> :	Nombre d'élèves scolarisés en CDA :
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Maternelles : 696</li><li>▪ Primaires : 1138</li><li>▪ Collèges : 2514</li><li>▪ Lycée : 1774</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Maternelles : 1164</li><li>▪ Primaires : 1987</li><li>▪ Collège (Burie) : 287</li></ul>

Le revenu médian annuel des habitants de Saintes est évalué à 18 600 euros (2012). Ce chiffre est moins élevé que le revenu médian national par an (19 785 euros). Le taux d'activité des 15 à 64 ans est de 69%. Seuls 57.3% des ménages fiscaux (12 714) sont imposés.

Le secteur économique le plus important de la ville de Saintes est celui du commerce, transports et services divers (69.7%), suivi de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (18.1%)<sup>3</sup>.

Le départ du siège du Crédit Agricole, la fermeture de Saintronic rappellent la fragilité économique actuelle et peut faire craindre une baisse démographique sur le territoire.

NB : Provenance des données :

<sup>1</sup>Population : Insee, RP2007 et RP2012

<sup>2</sup>Nombre d'élèves scolarisés : site internet du Ministère de l'Education Nationale (avril 2016)

<sup>3</sup>Chiffres économiques : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, RP2007 et RP2012

### B – LES MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

#### → Une mission pédagogique

Le conservatoire se doit d'être un lieu de ressources (conseils pour les amateurs) et de référence pour le territoire. C'est un pôle d'apprentissage artistique pour ses élèves mais aussi pour les scolaires et pour des amateurs. Il dispense dans ce but un enseignement spécialisé riche et diversifié et développe

différentes propositions de médiation culturelle. Pour ce faire, il utilise des supports pédagogiques permettant l'accès à différents styles musicaux et chorégraphiques, spécialités et disciplines à travers lesquels ces publics peuvent s'identifier, il concourt au développement de la pratique musicale et chorégraphique amateur que ce soit en son sein ou avec différentes structures partenaires. Il doit permettre à tous les élèves de développer une culture musicale et chorégraphique complète et de maîtriser les moyens d'expression, les connaissances et les techniques.

L'enseignement artistique se présente comme un parcours dans lequel l'élève va suivre un cursus contenant différentes disciplines, organisé autour d'un projet artistique et culturel global. L'élève suit des cours réguliers dispensés tout au long de l'année et organisés suivant une progression établie. Il est amené à présenter en public des travaux personnels ou collectifs, s'inscrit à des activités ponctuelles, rencontre des artistes invités, est auditeur privilégié de spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle de la Ville ou de structures partenaires.

L'enseignement proposé a pour but de contribuer à l'épanouissement personnel et artistique de l'individu en commençant par une approche généraliste et globale qui vise à éveiller, faire découvrir, développer le goût et construire la motivation avant d'approfondir et de perfectionner son approche. Cursus diplômant ou simple soutien à la pratique, il s'agit toujours de susciter et de développer l'intérêt et la curiosité, d'encourager l'investissement et le dépassement de soi, en vue d'une formation artistique de qualité.

#### → Une mission culturelle territoriale

##### ➤ Une programmation riche

La diffusion et la création, organisées tant avec le concours des élèves que des enseignants et/ou celui d'artistes indépendants sont des composantes du projet d'établissement, étroitement associées aux missions pédagogiques dont elles constituent à la fois des moyens et des résultats.

##### ➤ Un rayonnement large et étendu

Depuis 2012, le conservatoire municipal de musique et de danse privilégie les actions hors les murs, en partenariat avec les acteurs culturels locaux et/ou les communes de la CDA, afin de proposer une diffusion originale et complète ayant un rayonnement territorial. Cette volonté tient à la nécessité de faire connaître à la population d'un territoire élargi les différentes propositions pédagogiques et artistiques de l'établissement et de participer à la politique culturelle et à la mise en valeur du patrimoine local. Ces actions ont été moins nombreuses du fait du contexte budgétaire.

##### ➤ Une cohérence territoriale à promouvoir

Plus qu'un simple centre de formation et de pratiques musicales, le conservatoire constitue un outil pertinent de valorisation du territoire sur le plan culturel. Nous devons inscrire nos actions dans cette perspective de territoire et renforcer nos partenariats au sein du département et de la région

##### ➤ Une dimension intercommunale en construction

Bien que le conservatoire accueille un public issu de l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes, la compétence culturelle ne fait pas partie des compétences transférées à la CDA. Néanmoins, il paraît essentiel de réfléchir à la structuration d'un réseau entre les différentes entités d'enseignement artistique (Ecole de Saint-Georges des Côteaux).

Depuis deux ans, le conservatoire s'est rapproché des autres structures d'enseignement artistique du territoire de la CDA et a amplifié l'organisation de concerts dans des communes de cette entité.

## → Une mission sociale

*« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens artistique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'œuvres de références. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. »*  
Charte du Ministère de la Culture.

Le conservatoire est un espace ouvert de rencontre, de partage, de création collective, tout en étant vecteur d'intégration sociale.

Au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics, cette démocratisation de la culture ouvre l'établissement sur son environnement et contribue à la réduction des inégalités d'accès aux pratiques culturelles.

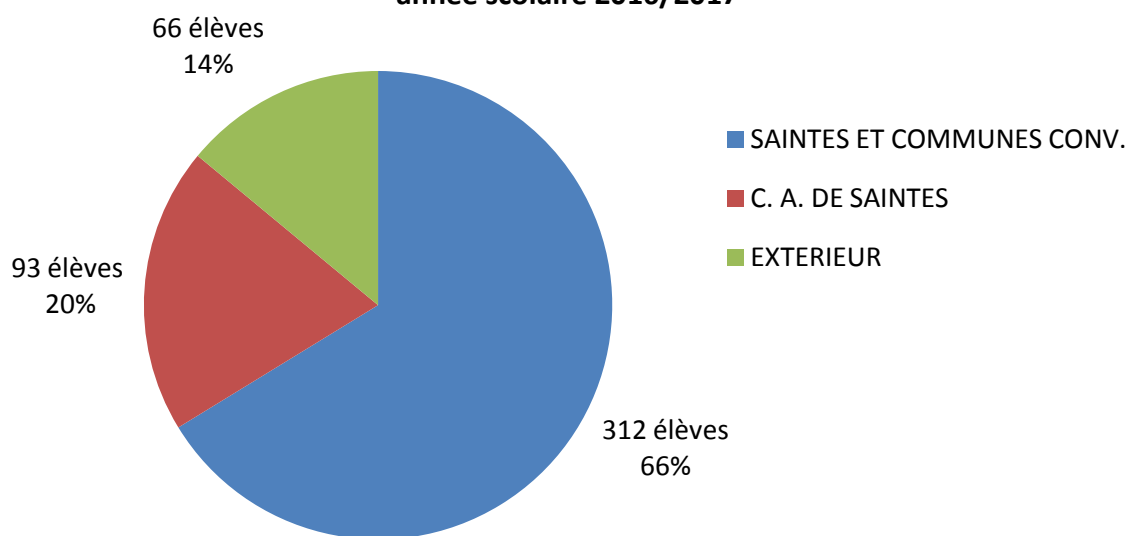


## Les publics du conservatoire et leur évolution récente

### ➤ Provenance géographique

La majorité des élèves est domiciliée à Saintes (ou Chaniers, commune conventionnée) complétée par un effectif important provenant des communes de la CDA. La faible proportion d'élèves hors CDA peut, entre autre, s'expliquer en partie par une tarification élevée pour cette catégorie mais aussi par un manque d'information sur l'offre et les cursus proposés par l'Etablissement. Par ailleurs certaines familles sont plutôt en recherche d'activités musique-loisirs pour les enfants. Pour finir la contrainte liée à la distance avec le site d'enseignement peut aussi être un des facteurs de la « non fréquentation » du conservatoire.

**Répartition par zone géographique des élèves cotisants  
année scolaire 2016/2017**



### ➤ Répartition par QF des 370 familles en septembre 2016

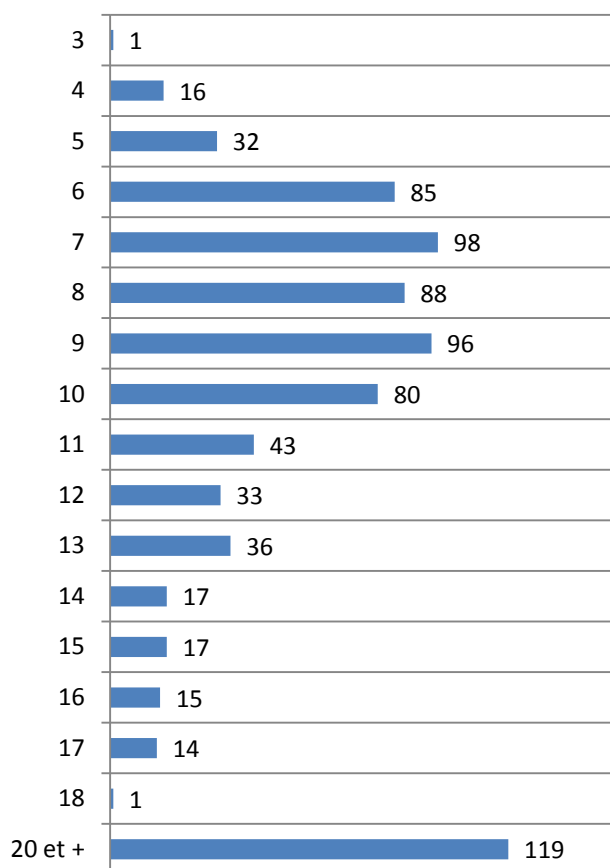
	Nombre de familles	Pourcentages
QF1	11	3%
QF2	31	8%
QF3	34	9%
QF4	48	13%
QF5	246	66%

Malgré une politique tarifaire très avantageuse (en particulier pour les Saintais), le pourcentage d'élèves issus des familles à faibles revenus reste peu élevé. Il semble donc important d'interroger les actions à mettre en œuvre pour ce public.

NB : La répartition des QF a été inversée lors de la création des tarifs par tranche. Les tarifs 2016-2017 ont permis d'appliquer la répartition nationale : QF1 : revenus les plus faibles et QF5 : revenus plus élevés.

➤ **Analyse de l'effectif d'élèves**

	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Filles</b>	430	59%
<b>Garçons</b>	302	41%

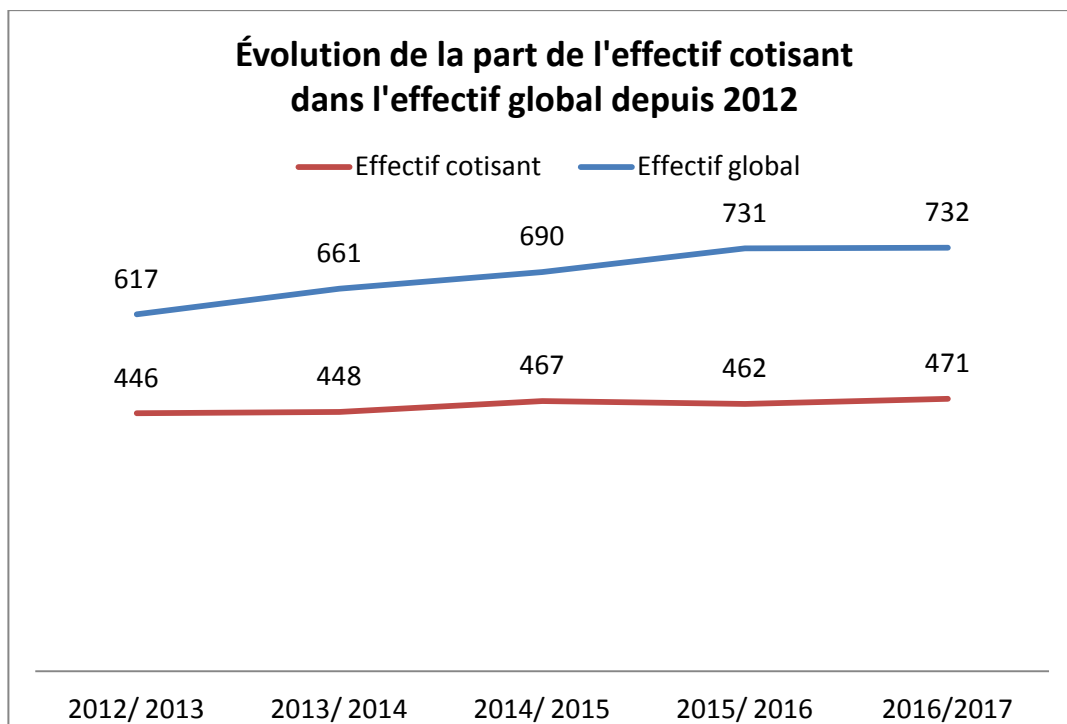


Constats :

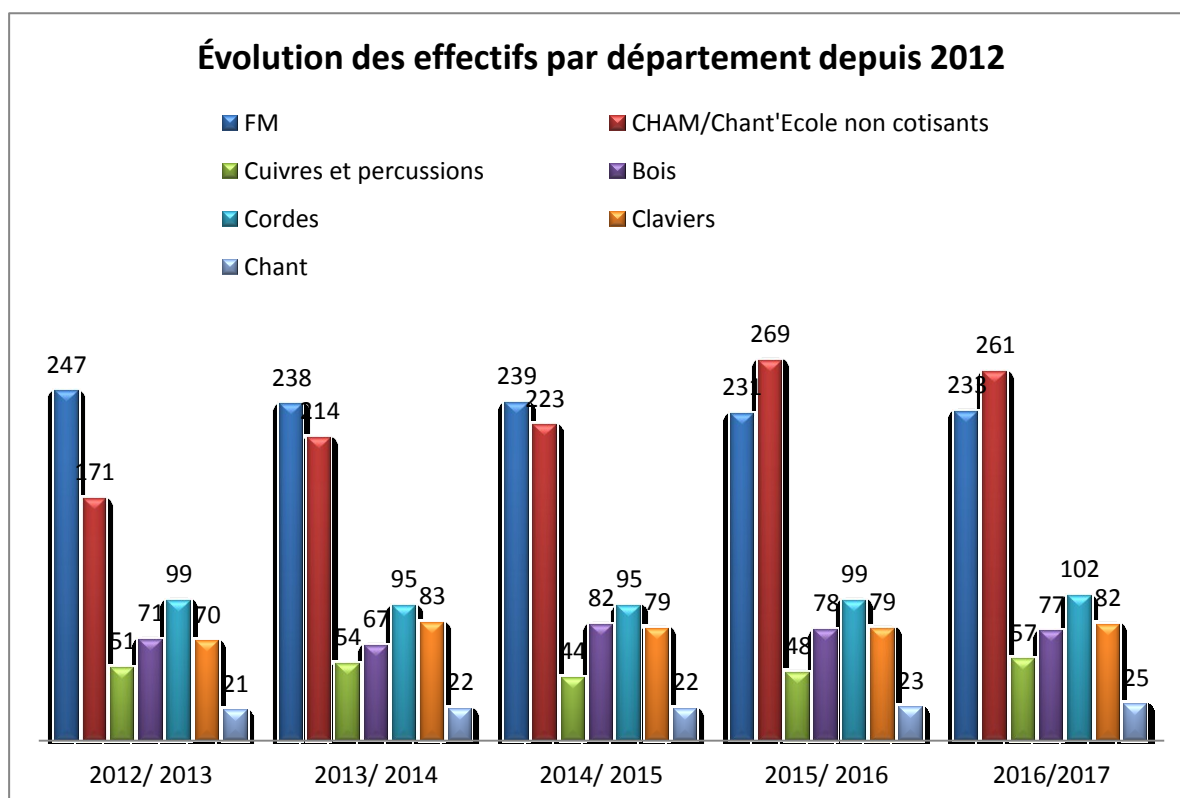
- Plus de 60% des élèves ont entre 6 et 10 ans.
- Le potentiel d'inscriptions en éveil musical et chorégraphique n'est pas exploité suffisamment.
- La perte d'élèves à partir de 11 ans est importante et doit interroger sur les propositions et organisations pédagogiques pour les élèves de collège. Il sera important de regarder sur la rentrée 2016/2017 si les élèves ayant 10 ans sont restés dans la structure.
- Le nombre d'adultes amateurs accueillis au sein de la structure est en hausse. Cette proportion pourrait être majorée en revoyant la politique tarifaire et en communiquant mieux sur cette offre.

➤ **Evolution générale des effectifs**

Les effectifs sont en hausse mais l'écart entre les élèves cotisants (payants une cotisation pour leur scolarité) et l'effectif global s'agrandit. En effet, les élèves qui participent uniquement au dispositif Chant'Ecole ne payent pas de cotisation au conservatoire s'ils ne sont pas inscrits sur des enseignements complémentaires.



NB : Le conservatoire bénéficie d'une subvention du Conseil départemental pour les élèves de moins de 16 ans issus de l'effectif global.



Les effectifs sont en légère hausse mais il est à noter :

- La hausse des élèves Chant'Ecole non cotisants qui s'explique par l'arrivée au terme de la mise en place du dispositif. Néanmoins, le nombre d'élèves de Chant'Ecole inscrits au conservatoire est en forte hausse (42 élèves en 2015/2016),
- La légère baisse des élèves en formation musicale peut s'expliquer par la mise en place de la formation continuée permettant de proposer à certains élèves un cursus sans formation musicale,
- La nouvelle dynamique de la classe de saxophone a permis de développer les effectifs du département bois qui peut encore s'étoffer en développant davantage les actions de médiation autour du hautbois,
- Le département des cuivres et des percussions a comblé une partie de la baisse des effectifs qui a eu lieu entre 2013/2014 et 2014/2015 mais ces classes restent à surveiller et à développer.

### Détail des effectifs en septembre 2016

**Nombre d'élèves inscrits au conservatoire : 471** contre 446 en 2012 (+5,60%)

**Nombre d'élèves Chant'Ecole : 298** (dont 37 sont inscrits au conservatoire et inclus dans les 471 élèves mentionnés ci-dessus) contre 181 en 2012 (+64,64%).

**Total des élèves : 732** contre 617 en 2012 (+ 18,64%)

### Répartition des élèves

Secteur	Septembre 2012	Septembre 2016	Evolution
Pratiques collectives	165	210	27,27%
Cours instrumentaux	312	341	9,29%
Formation Musicale	247	233	-5,67%
Eveil Musical	68	39	-42,65%
Parcours découverte	17	18	5,88%
Danse	80	66	-17,50%

## Evolution des effectifs physiques du conservatoire (hors Chant'Ecole)

	2012	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2020
Eveil	59	51	47	44	39	50	60
Parcours découverte	14	14	17	23	18	24	24
FM	247	238	239	231	233	235	240
Chant	20	22	24	23	25	22	22
Clarinette	19	20	21	21	20	20	22
Flûte	23	25	26	23	22	24	28
Hautbois	15	17	18	15	18	20	22
Saxophone	15	5	16	19	17	18	20
Piano	62	70	68	70	69	70	70
Orgue / Clavecin	10	13	12	9	13	10	12
Alto	24	22	22	23	23	22	24
Violon	31	30	29	30	30	28	30
Violoncelle	16	15	15	16	17	16	16
Guitare	30	28	28	30	30	30	30
Cor	12	13	13	14	12	13	17
Trombone	4	4	2	2	8	5	8
Trompette	24	23	23	20	25	22	25
Percussions	11	14	9	12	12	12	14
<b>Total instruments</b>	<b>316</b>	<b>321</b>	<b>328</b>	<b>327</b>	<b>341</b>	<b>332</b>	<b>360</b>
Eveil danse	6	8	6	8	5	12	12
Initiation	17	22	30	21	14	20	24
Classique	48	48	54	50	47	60	70
Jazz	39	38	40	50	47	50	65
<b>Total danse</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>79</b>	<b>66</b>	<b>92</b>	<b>106</b>
<b>Chœur ICILABA</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>38</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>35</b>

L'objectif des effectifs à atteindre est calculé pour une bonne répartition par niveau des différents élèves (important pour les orchestres) en fonction du volume horaire souhaité en 2020. Afin de permettre d'assurer une vraie offre de qualité et une continuité d'effectifs au sein des orchestres, quelques classes devront voir leur objectif augmenter dans les années à venir. Celles dépassant leur objectif doivent, soit œuvrer dans le temps pour une meilleure répartition des élèves par niveau, soit voir leur volume horaire d'enseignement se développer afin de continuer d'accepter le nombre d'élèves déjà inscrits et indispensables aux différentes pratiques collectives (clarinette, saxophone, percussions, cor).

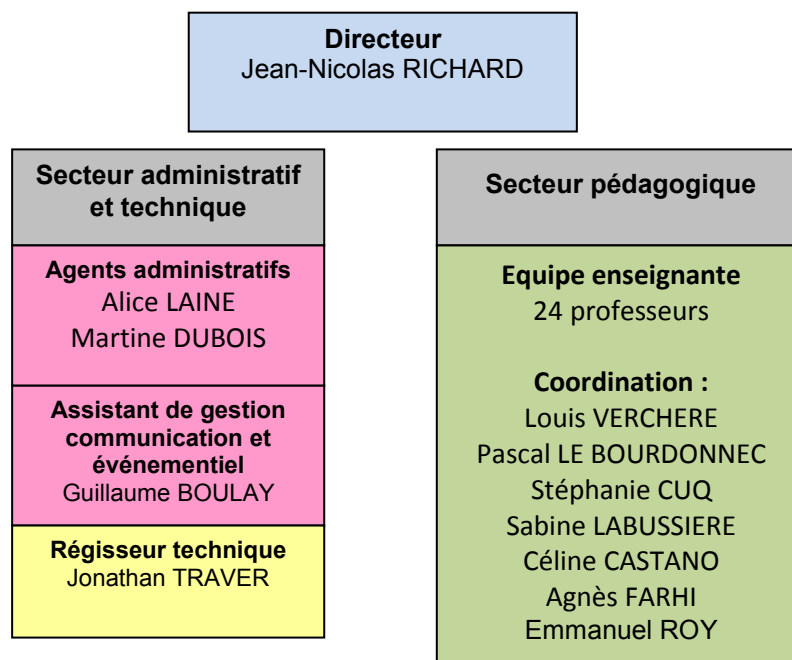
Il est indispensable de combler la perte des effectifs en orgue / clavecin, trompette et hautbois et d'œuvrer au développement de la classe de trombone, en souffrance mais indispensable aux orchestres d'harmonie.

NB : malgré la hausse importante du nombre d'élèves en parcours découverte, un travail doit être réalisé sur les effectifs d'éveil qui ont une marge de développement très importante. Le secteur de la danse mérite aussi une attention particulière compte tenu des moyens développés ces dernières années.

## C – LES RESSOURCES HUMAINES

1 directeur, 4 personnes pour le secteur administratif/technique et 24 professeurs, correspondant à 4.8 ETP pour l'administration et à 18.05 ETP pour l'enseignement. A cela se rajoutent les postes de gardiennage/entretien des locaux de l'Abbaye (salariés Abbaye) et des salles de danse (salariés ville). Les emplois « Abbaye » sont remboursés par subvention à l'association.

### ➤ **Organigramme 2015/2016**



Sur 24 professeurs :

- 13 sont titulaires (soit 54%)
- 11 sont contractuels (soit 46%)
- 3 professeurs sont sur le grade de Professeur d'Enseignement Artistique (nombre en baisse compte tenu des transformations de poste de la Catégorie A à la Catégorie B lors des derniers départs en retraite)
- 9 sont sur le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique 1<sup>ère</sup> classe
- 10 sont sur le grade d'Assistant d'Enseignement Artistique 2<sup>ème</sup> classe

## **D – LES DISCIPLINES ENSEIGNEES ET LEUR EVOLUTION**

### **➤ Disciplines individuelles enseignées**

Département des claviers : piano / orgue / clavecin / basse continue

Département des bois : flûte traversière / clarinette / hautbois / saxophone

Département des cordes : violon / alto / violoncelle / guitare

Département des cuivres et percussions : trompette / cor / trombone et tuba / percussions

Département de la voix : chant lyrique

### **➤ Disciplines collectives**

Cordes : ensemble à cordes junior (cycle 1.3 à cycle 2.1) / orchestre de chambre (cycle 2.2 à cycle 3) / ensembles de guitares

Harmonie : orchestre d'harmonie junior (cycle 1.3 à cycle 2.1) / orchestre d'harmonie (cycle 2.2 à cycle 3)

Chant : atelier lyrique / chœur d'enfants et d'adolescents

Autres : Musique de chambre / Ensemble de musique ancienne / Orchestre Symphonique

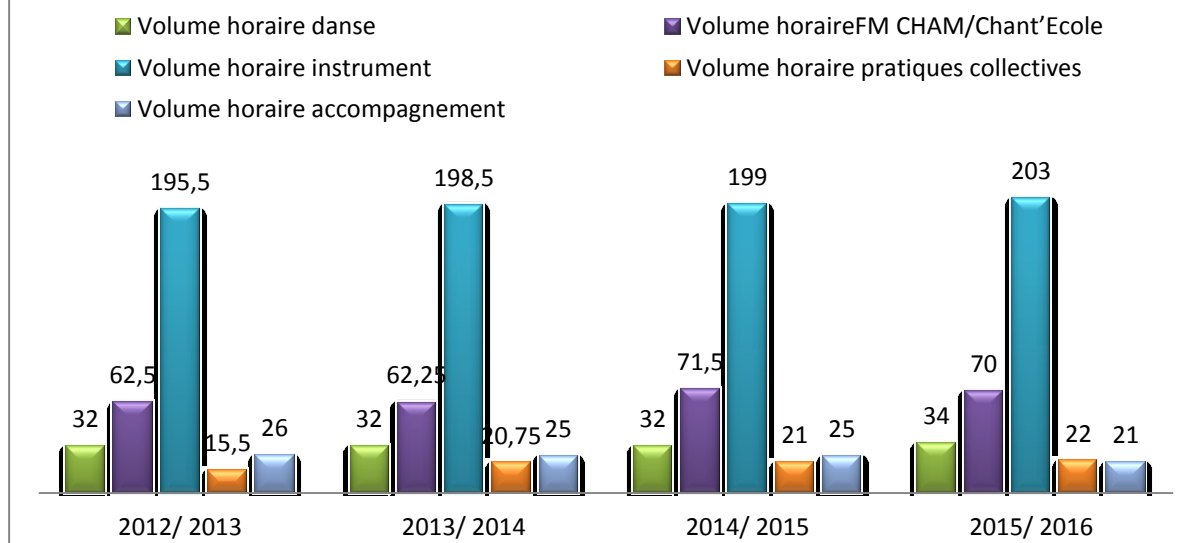
Les cycles 1.1 et cycles 1.2 font de la pratique collective dans le cadre de leurs cours de formation musicale / orchestre.

Enseignement chorégraphique : éveil/initiation/danse classique/danse jazz (discipline complémentaire)

Formation musicale : Eveil / Parcours découverte / Formation Musicale

**L'enseignement du basson, de la contrebasse, de la harpe et des musiques actuelles (musiques amplifiées, jazz et musiques traditionnelles) est absent des propositions du conservatoire.**

## Évolution de la répartition du volume horaire d'enseignement depuis 2012



L'évolution des volumes horaires démontrent la cohérence entre les orientations pédagogiques et les moyens humains mis en œuvre. Le graphique ci-dessus atteste du développement des pratiques collectives et des dispositifs novateurs (Récréa et Chant'Ecole) et du maintien des moyens sur l'accompagnement.

### E – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Seul Conservatoire à rayonnement communal agréé de Charente-Maritime, le conservatoire de Saintes est reconnu au niveau régional pour la qualité de ses propositions pédagogiques. Les principaux objectifs pédagogiques de l'établissement ont été fixés par l'équipe pédagogique (directeur et enseignants) et le processus d'apprentissage implique de :

➤ **valoriser les pratiques collectives.**

La pratique collective figure dans le *règlement des études* au titre des Unités de Valeur obligatoires afin de la positionner clairement au centre des études et de la préoccupation des musiciens. Les résultats actuels, très encourageants, prouvent l'intérêt que portent les jeunes à cette discipline. **Le conservatoire souhaite pérenniser tous ces ensembles instrumentaux et vocaux accessibles à tous y compris en Formation Continue et aux musiciens amateurs.** Ils présentent un grand intérêt pour les élèves (nombreux apports pédagogiques), l'établissement (ouverture vers l'extérieur et image de la structure) et la ville (animation du territoire). Le conservatoire prévoit donc de les maintenir par une politique délibérément tournée vers la production de prestations publiques ambitieuses incluant autant que possible des créations d'œuvres originales. L'implication de tous les professeurs dans l'organisation des partiels permet de renforcer cette dynamique commune autour des différents ensembles instrumentaux.

Depuis septembre 2015, des ateliers de pratique collective piano ont été mis en place en complément des propositions déjà existantes (musique de chambre, pièce d'orchestre avec une partie de piano, accompagnement par les élèves claviéristes...). Ces séances hebdomadaires permettent aux élèves volontaires de découvrir le répertoire à 4 mains mais aussi l'improvisation et l'approche collective spécifique aux claviers. Le bilan de cette mise en place est très positif mais doit être affiné et suivi sur les années à venir.



➤ **maintenir l'importance du projet vocal au sein de la structure.**

Ce projet a pour objectif de développer une autre manière d'apprendre la musique aux enfants, en passant par « le plaisir de faire » et l'outil le plus simple qui nous a été donné à tous : la voix. Il réunit plusieurs enseignants autour d'un pôle vocal rassemblant plusieurs chœurs (le chœur ICILABA, destiné aux enfants et adolescents, l'ensemble lyrique et bien sûr les classes d'éveil), ainsi que les enseignants de formation musicale et du dispositif Chant'Ecole. Une cohérence vocale est ainsi attendue dans les différents cycles.

Le projet vocal au conservatoire a dû prendre en compte différents changements :

- le départ du chargé de mission voix, employé par l'association Abbaye-aux-Dames et le recrutement au sein du conservatoire d'un professeur de chant choral. Le partenariat avec l'association Abbaye Aux Dames doit rester un objectif de ce poste et du chœur ICILABA,
- la mise en place de la Formation Musicale(FM)/Orchestre a obligé à minorer la place de la voix au sein des cours de FM et son utilisation dans les orchestres (la voix est désormais associée à l'instrument). Celle-ci doit cependant y rester un outil essentiel et permanent. La programmation culturelle de l'établissement doit permettre un retour scénique de ce travail en proposant des prestations des chœurs de formation musicale.

Des passerelles entre les différents acteurs de ce projet peuvent être développées dans les années à venir sur différents projets.

➤ **décloisonner les pratiques en favorisant la transversalité et les temps d'enseignements communs entre les disciplines.**

Le conservatoire souhaite proposer à ses élèves un travail mêlant intimement danse et musique. Cette dynamique place les élèves des deux spécialités dans une configuration artistique decloisonnée où musique et danse sont complémentaires et indissociables. Cette volonté passe, entre autre, par une aide à la création lors de commandes adressées à des compositeurs dans le cadre de la production, tous les deux ans, d'un spectacle réunissant musiciens, danseurs et chanteurs.

Le conservatoire souhaite renforcer cette notion « d'enseignement artistique global ». Pour cela il facilite les passerelles entre ses différentes spécialités artistiques en :

- Elaborant un projet artistique d'établissement tous les deux ans,
- Positionnant régulièrement de la danse dans la saison du conservatoire afin de ne pas limiter sa diffusion au traditionnel gala de danse annuel,
- Invitant des élèves musiciens pour accompagner les chorégraphies lors des spectacles de
- danse,
- Approchant également les problématiques liées aux arts plastiques, au théâtre et à la vidéo pourtant non enseignés. Pour cela le conservatoire travaille avec différents services municipaux ou associations autour de projets artistiques communs.

➤ **maintenir le positionnement fort du travail d'accompagnement au sein de l'établissement.**

Les 4 enseignants du département claviers cumulent les fonctions d'enseignant et de pianiste accompagnateur. Cette approche permet de disposer d'un volume horaire important qui facilite une répartition équilibrée entre chaque classe (musique et danse) et un travail de qualité avec les élèves bénéficiant de ces séances de travail avec le pianiste accompagnateur en complément de leur cours instrumental. Les élèves des classes de claviers ainsi que de guitare sont aussi régulièrement confrontés à ce travail d'accompagnement des autres instruments lors d'auditions ou de projets.

➤ **proposer une pédagogie innovante grâce à la formation professionnelle continue des enseignants et au travail en commun de l'équipe pédagogique**

Quelques exemples :

- **La création en début de premier cycle d'un cours de formation musicale / orchestre** est une des réponses apportées par le conservatoire depuis 2012 au vaste chantier qu'est l'enseignement musical de la formation musicale en France. Ces cours nécessitent la présence de deux enseignants (formation musicale et professeur d'instrument) et une concertation permanente avec l'équipe pédagogique. Permettant un lien direct entre théorie et pratique, ces cours nécessitent la création en interne d'un répertoire approprié, le passage sur l'instrument ayant pour but la réalisation immédiate des notions théoriques abordées en cours. Un cours de formation musicale par l'instrument a aussi été mis en place en direction des élèves guitaristes et claviéristes. Le bilan très positif de cette mise en place oblige à réfléchir à la suite à donner pour les cours des autres niveaux.

- **Le dispositif Chant'Ecole** permet de proposer sur deux écoles primaires de la ville une éducation musicale aux enfants du territoire. L'objectif est de dispenser aux enfants du CP au CM2 un enseignement musical complet par la pratique du chant choral et de leur permettre d'acquérir, par ce biais, les notions indispensables à une validation de premier cycle de formation musicale au conservatoire. Ce dispositif est cité en exemple parmi 100 projets européens dans un livre de chants à destination des enseignants d'école primaire « Do you like music », publié par Koor&Stem et distribué en Europe. Tout en respectant le cahier des charges d'origine, l'arrivée d'une nouvelle enseignante coordonnée à la structuration du binôme et du cursus proposé a permis de mieux définir et appréhender les objectifs pédagogiques et artistiques.

- **Une politique de formation professionnelle interne et externe** a été mise en place pour répondre aux évolutions et spécificités du métier d'artiste enseignant. Malheureusement le plan pluriannuel prévu n'a pas été appliqué dans son intégralité.

3 formations sur 8 ont eu lieu :

1. Formation Dyslexie et autres troubles « dys » : comment adapter son enseignement artistique ?
2. Formation sur le logiciel d'édition musicale Finale (niveau débutant et niveau avancé)
3. Formation sur la direction d'orchestre

➤ **Etendre les disciplines à de nouveaux horizons artistiques**

Grâce aux partenariats, rencontres et aux projets de classe ou de département (musiques contemporaines, traditionnelles, anciennes, extra-européennes, théâtre, etc.)

➤ **Développer les interventions en milieu scolaire**

La diminution de la saison professionnelle a entraîné une baisse du nombre de concerts scolaires. Le conservatoire a donc développé d'autres propositions vis-à-vis de l'Education Nationale afin de répondre à sa mission de sensibilisation (matinées « découvre ton conservatoire » par exemple).

➤ **Accueillir et accompagner les élèves dans leur projet**

Qu'il s'agisse d'une simple découverte ou d'un parcours plus long aboutissant éventuellement à un diplôme, les objectifs et les contenus de formation ont été clarifiés au travers de divers documents (fiches d'évaluation du contrôle continu, règlement des études, document de suivi et d'évaluation des projets pédagogiques...) afin de faciliter le dialogue avec l'élève et ses parents.

## **F- LES ACTIVITES DE DIFFUSION**

Une évolution vers des travaux pluridisciplinaires avec un décloisonnement affiché.

Le projet pédagogique et artistique du CRC de la Ville de Saintes est envisagé comme la rencontre entre des **artistes en résidence** - professeurs et intervenants extérieurs ponctuels - et des **artistes en formation**, les élèves. Pour cela, le conservatoire élabore une saison des élèves et une saison professionnelle. Cette dernière est constituée des concerts de professeurs (concerts de musique de chambre, concerts sandwich (proposés pendant la pause déjeuner au sein des musées de Saintes) et certaines dégustations découvertes organisées par l'association de l'Abbaye aux Dames) et des artistes invités dans le cadre de master-class ou de projets de classe (des actions qui ont du être ajustées au regard de la contrainte budgétaire).

La saison des élèves est représentative des pratiques artistiques de l'établissement axées sur les pratiques collectives, le travail vocal et les projets pluridisciplinaires.

Les orchestres, véritable lien avec les musiciens amateurs du territoire qui peuvent s'y intégrer, participent tout au long de l'année à des rencontres entre différents conservatoires mais surtout aux manifestations les plus importantes de l'établissement et de ses partenaires (conservatoire de Rochefort en particulier).

Les auditions de classe s'ajoutent quand cela est possible aux auditions de département et des auditions « A Portées Ouvertes » lors desquelles chaque classe est représentée. Le conservatoire participe en cela à l'activité culturelle de la ville dont elle est l'un des éléments moteurs. Il s'associe régulièrement aux artistes locaux afin de mettre leur travail en lumière lors d'expositions organisées dans les murs de l'établissement ou dans le cadre de projets réunissant élèves, professeurs et artistes invités.

La rencontre avec le public est un acte essentiel de transformation et d'affirmation des pratiques artistiques menées toute l'année. C'est en ce sens un axe fort de la pédagogie et du projet d'établissement qui essaie de répartir de manière équilibrée la diffusion des différents enseignements.

## **G – LES PARTENAIRES**

Le conservatoire construit sa saison élèves et professionnelle avec plus de 30 partenaires. Certains partenariats sont à développer ou à réaménager, d'autres doivent être davantage formalisés pour être pérennisés. (Cf. document annexe)

## II) BILAN DE LA PERIODE 2013/2016 ET ANALYSE DE L'EXISTANT

### A) LES RESSOURCES

#### 1) BUDGETS « INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT »

Année du BP	2013	2014	2015	2016
21 Investissement (hors locaux)	10 000	10 500	5 880	10 500
Fonctionnement 011 (hors fluides, travaux, moyens généraux et informatique)	37 000	37 000	31 670	30 086
Total BP	47 000	47500	37 550	40 586
Recettes (réalisées)	128 506	147 861	156 130	151 150 (BP)

#### A ces grands postes de dépenses se rajoutent :

- coût énergétique : environ 20 000 € par an
- travaux sur les bâtiments
- moyens généraux

NB : Le budget 2014 a été bénéficié d'un budget supplémentaire par virement de crédit de 4000€ (sans baisse du budget investissement) afin de prendre en charge la commande d'œuvre pour le spectacle bi-annuel. Prévue initialement en investissement avec une répartition sur 2 exercices budgétaires (2014 et 2015), cette commande a été affectée finalement sur le budget fonctionnement 2014 uniquement à la demande de la Direction Générale des Services.

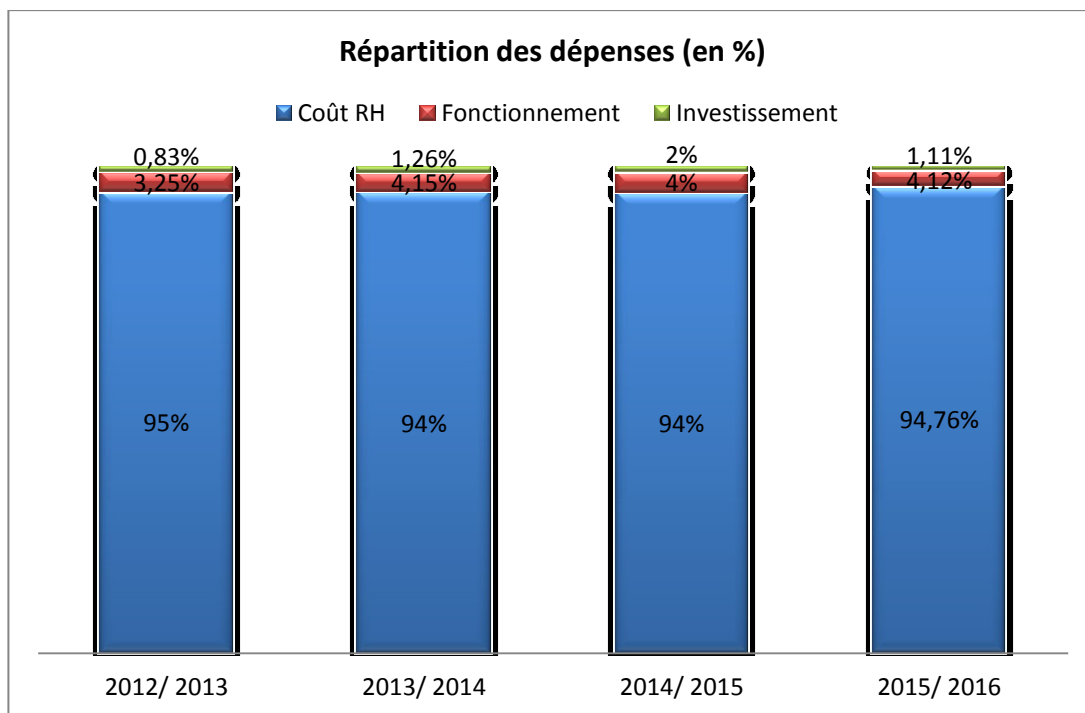
#### 2) BUDGETS RESSOURCES HUMAINES

Année	2012	2013	2014	2015
Coût RH (sans GUSO)	847 861	861 219	924 713	933 765
Volume horaire enseignement	331.5	338.5	348.5	350

La hausse du budget RH s'explique par les évolutions de certains postes comme prévu dans le projet d'établissement 2012/2016 et, en 2014, par la nécessité de mettre à disposition un volume horaire plus important que prévu sur le dispositif Chant'Ecole. En effet l'école Leo Lagrange nécessite, de par ses effectifs, deux fois plus de temps d'enseignement que prévu lors de l'élaboration du projet.

Le budget 2015 a été alourdi par les coûts de remplacement de deux enseignants de l'établissement (piano et formation musicale). Ces derniers impacteront aussi le budget 2016.

Comme tous les établissements d'enseignement artistique, **les coûts RH représentent plus de 90% des dépenses de fonctionnement.**



### ➤ Volume horaire d'enseignement en septembre 2015

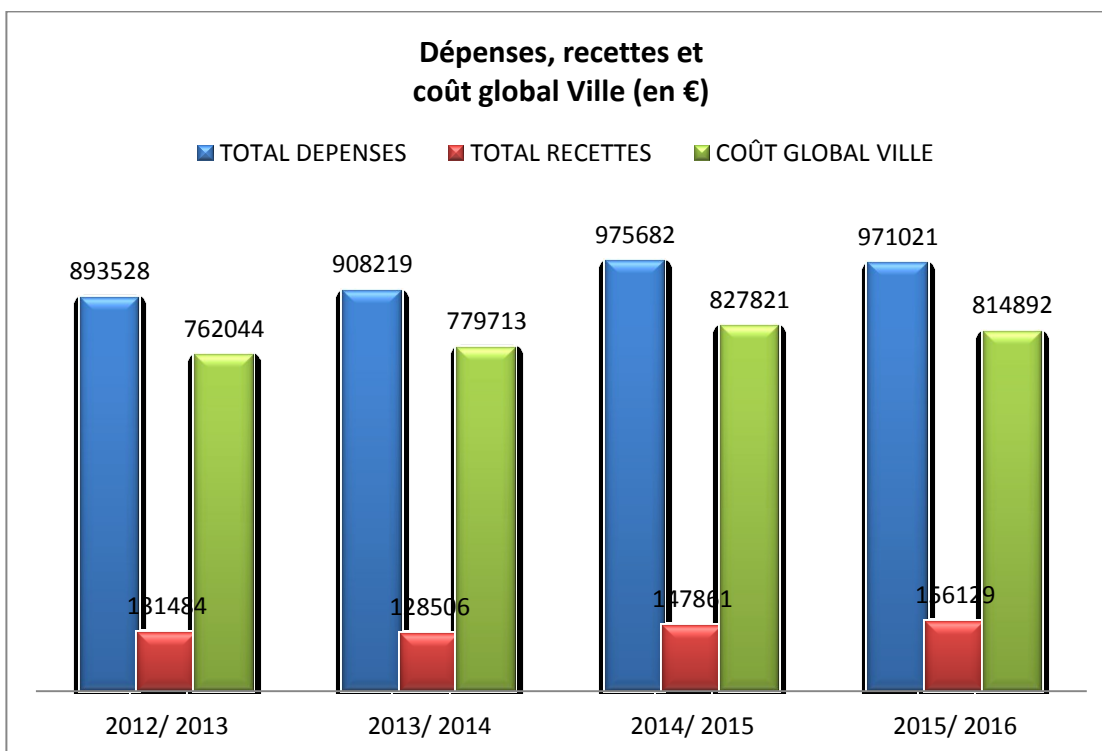
Le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire est de 350 heures réparties comme suit :

- 203 heures d'enseignement instrumental (hors pratiques collectives)
- 34 heures d'enseignement chorégraphique
- 22 heures de pratiques collectives
- 21 heures d'accompagnement piano
- 70 heures de formation musicale

Certaines spécificités de l'équipe enseignante ne sont pas assez utilisées malgré l'intérêt pédagogique et la richesse des propositions qu'elles entraînent comme, par exemple, la présence d'un professeur d'orgue et de clavecin pouvant proposer des accompagnements au clavecin ou à l'orgue pour les élèves instrumentistes et développer des cours de basse continue, d'improvisation et de musique ancienne.

Le département « cuivres et percussions » est fragilisé par le faible volume horaire consacré à l'enseignement des percussions, du trombone et du tuba, instruments pourtant indispensables dans les orchestres d'harmonie. Si les premières années doivent être consacrées à renforcer les effectifs de ces classes en difficulté, la dernière année de ce projet doit favoriser le développement raisonné de ces classes et, si possible, celui des classes absentes (basson et contrebasse en priorité).

### 3) REPARTITION DES DEPENSES ET RECETTES



En 2015/2016 :

**Le coût brut moyen de la scolarité** (total dépenses / nombre d'élèves) d'un élève inscrit (**cotisant**) est de **2101.78€**, celui d'un élève formé (**cotisant et non cotisant**) est de **1328.34€**. Selon une étude réalisée en 2011 par la FVM (Fédération des Villes Moyennes), le coût de revient moyen annuel d'un élève inscrit au conservatoire s'établissait à l'époque à 2073 euros.

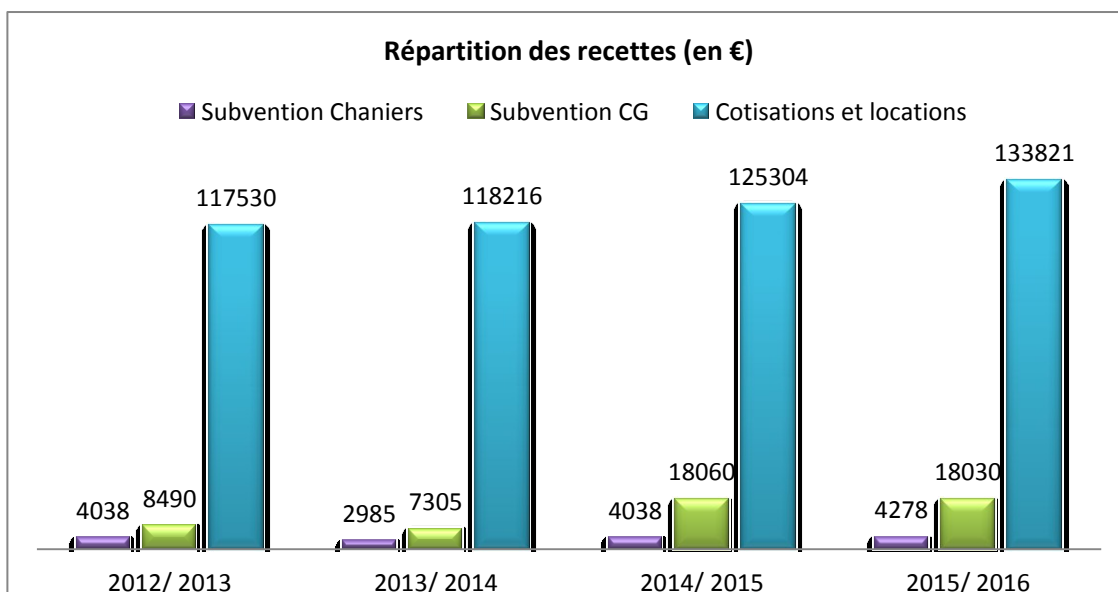
Le coût net moyen de la scolarité (coût global ville / nombre d'élèves) d'un élève inscrit (**cotisant**) est de **1763.83€**, celui d'un élève formé (**cotisant et non cotisant**) est de **1114.76€**.

Ce ratio est une moyenne recouvrant des situations très différentes et correspondant à des objectifs pédagogiques divers et à des offres d'enseignement variées : en effet, aucun établissement ne peut raisonnablement tenir une gestion analytique qui permettrait de distinguer les coûts engendrés par les différents types d'élèves (élèves musiciens, danseurs, élèves en cursus selon la discipline et le niveau, élèves en classe à horaires aménagés, élèves hors cursus) sans parler des missions de sensibilisation (interventions en milieu scolaire) ou de diffusion qui nécessiteraient une analyse spécifique. Ce ratio traduit donc l'engagement financier des collectivités rapporté à l'effectif d'élèves, mais il ne constitue en aucun cas une norme ou un objectif de financement. Cependant, un élève bénéficiant de cours collectifs seulement (Chant'école, pratiques collectives uniquement...) a un coût inférieur à un élève en cursus musical complet. Pour exemple, **coût d'un élève du dispositif Chant'Ecole** (Coût RH dédié au projet + action culturelle dédiée / nombre d'élèves) **en 2015/2016 : 203,66€**

NB :

Total des dépenses = Coût RH + ligne Investissement conservatoire + fonctionnement 011 (hors fluides, travaux, moyens généraux et informatique)

Coût global ville = Total des dépenses – total des recettes



Le manque de cofinancement de la structure est un frein à son développement, voire au maintien du niveau de service actuel. Si la hausse des subventions du Conseil Départemental (30€ par élève de moins de 16 ans, y compris pour les élèves du dispositif Chant'Ecole) a permis une augmentation plus importante des recettes, elle ne doit pas faire oublier la nécessité de trouver d'autres financements (subventions, mécénat...). La Ville bénéficie d'une aide à la parthothèque de la SEAM sur le budget 2016, cette subvention sera sollicitée chaque année.

#### 4) LOCAUX

Le conservatoire utilise différents équipements répartis sur la ville de Saintes afin d'y dispenser ses cours hebdomadaires :

- ✓ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage du bâtiment conventuel de l'Abbaye-aux-Dames (site où se trouve aussi l'administration) + salles mises à disposition dans le cadre du partenariat avec l'association Abbaye-Aux-Dames, dont l'auditorium,
- ✓ Salle de percussions et d'orchestres (école E. Pelletan, transfert à l'école J. Jaurès le 1<sup>er</sup> janvier)
- ✓ Les salles de danse : rue Sercan et salle Chavagne,
- ✓ La cathédrale St-Pierre, le temple protestant, l'église St Vivien, l'église St Eutrope et l'Abbatiale de l'Abbaye-aux-Dames pour les cours d'orgue,
- ✓ Une salle de musique dédiée dans chaque pôle du projet Chant'Ecole, école Jean Jaurès et école Léo Lagrange,

#### **Ce patrimoine et sa répartition apportent des contraintes importantes**

- ✓ La dispersion des lieux de cours sur les différents secteurs de la ville pose des problèmes d'organisation pour les familles fréquentant l'établissement (difficulté de circulation d'un site à l'autre, nombreux déplacements...),
- ✓ Cette répartition ne facilite pas la transversalité entre les disciplines (enseignants ne fréquentant pas le même lieu...),
- ✓ Cela pose aussi des soucis de sécurité et de lien entre les familles et l'administration du

conservatoire (absence du personnel administratif sur certains sites, difficulté de stationnement sur certains secteurs...),

- ✓ Le conservatoire ne dispose pas de salle d'orchestre permettant le travail des ensembles dans de bonnes conditions ni les répétitions des projets réunissant beaucoup d'élèves. L'absence de grandes salles dans le bâtiment conventuel oblige au non-respect des jauges de sécurité pour les salles de cours des pratiques collectives et freine la mise en place d'une pédagogie active pour les cours de formation musicale, faute d'espace,
- ✓ Le site de l'Abbaye-aux-Dames et la salle de danse rue Sercan ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et nécessitent de lourds aménagements pour atteindre des conditions de travail respectant les normes actuelles (éclairage, acoustique, température).

Ces freins peuvent être comblés ponctuellement par la recherche de solutions transitoires qui ne doivent pas empêcher la mise en place d'une réflexion sur le regroupement sur un site unique des différentes activités du conservatoire.

## **5) MATERIELS**

### **Parc instrumental (cf annexe)**

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental complet mais vieillissant. Les efforts sur le renouvellement ou l'entretien des instruments relancés lors du budget 2016 et doivent être maintenus. Le parc instrumental a trois fonctions :

- Matériel à demeure dans l'établissement pour équiper les salles de cours,
- Matériel disponible en location pour les élèves afin d'éviter l'achat d'instruments en début d'apprentissage,
- Matériel disponible en prêt pour les élèves dans le cadre de projets ponctuels ou du parcours découverte.

Une réflexion doit être menée sur le renouvellement des parcs claviers et percussions ainsi que sur le devenir des instruments trop anciens pour être loués mais pouvant encore servir (bourse aux instruments). Une autre est à entreprendre sur le parc instrumental cordes. En effet, la logistique entraînée par le changement régulier des tailles d'instrument pour un élève ainsi que par le retour des instruments pour redistribution aux nouveaux élèves après les vacances d'été, le coût et la lourdeur de l'entretien font qu'il apparaît judicieux de passer par un système de location d'un parc instrumental complet directement auprès d'un luthier sous contrat avec l'établissement.

### **Partothèque, bibliothèque et CDthèque**

Le conservatoire dispose d'un nombre de partitions très important dorénavant référencées. La partothèque est aménagée depuis septembre 2014 et contient toutes les pièces de pratiques collectives (orchestres, chœurs et musique de chambre), de formation musicale et de piano. Chaque salle de cours instrumental est équipée d'armoires contenant les partitions propres au répertoire de l'instrument.

Une autre salle est équipée pour recevoir les revues (danser, Lettre du Musicien, Diapason...), livres sur la musique ou la danse (dictionnaire, encyclopédie, mémoires, dossiers pédagogiques, dossiers CEM...), disques et DVD.

### **Informatique, hifi et enregistrement**

Le matériel informatique a été développé afin de faciliter le suivi sur le logiciel de gestion (IMuse) utilisé par le conservatoire, l'utilisation d'un logiciel d'écriture de partition (Finale) et de permettre les recherches pédagogiques sur internet et l'utilisation d'outils pédagogiques modernes lors des cours de formation musicale. Cette approche de l'enseignement devient incontournable par l'enrichissement des outils qu'elle propose mais aussi parce qu'elle est proche des élèves d'aujourd'hui et facilite une approche ludique de l'enseignement. Deux des salles de formation musicale sont équipées, la 3<sup>e</sup> ainsi que la salle d'éveil sont à traiter. L'accès au réseau est une des



conditions indispensables à l'utilisation de cet outil pédagogique. Le wifi a été développé sur le site mais certaines salles sont encore non desservies.

La nécessité de pouvoir faire écouter des œuvres et différentes interprétations d'une pièce ainsi que le développement des méthodes d'apprentissage accompagnées d'un CD rend indispensable la présence de matériel HIFI dans les salles de cours. Le conservatoire dispose d'une chaîne ou microchaîne par salle de cours, il est indispensable de maintenir ce niveau d'équipement.

## **6) MOYENS D'INFORMATIONS**

### **Communication externe :**

- **Plaquette du conservatoire** : outil de présentation de la structure (présentation générale, renseignements pratiques, liste des enseignements, cursus). Plaquette vétuste, ne correspondant plus à l'image actuelle de l'établissement,
- **Communiqués de presse** : des communiqués sont rédigés tout au long de l'année pour faire connaître ses actions,
- **Site internet** : le site internet de la ville n'est pas actualisé et ne restitue pas l'image actuelle du conservatoire. La conception de la page du conservatoire doit intégrer la réflexion globale menée pour le site internet de la Ville. L'objectif sera d'être attractif, peu fourni en texte, dynamique avec possibilité de consulter des vidéos, enregistrements sonores... Un lien d'accès à un espace privé pour les usagers serait un plus, permettant aux parents de consulter le contenu de certains cours, d'une photothèque.

### **Communication interne et externe :**

- **Programme professionnel** : Mis en place en septembre 2012, il a été arrêté depuis septembre 2014, la baisse de la programmation de la saison professionnelle ne justifiant plus la construction d'un outil dédié.
- **Programmes semestriels** : Arrêtés en septembre 2014, ils permettaient d'avoir toutes les dates proposées par l'établissement mais aussi celles retenues dans les autres structures culturelles dans le cadre des différents partenariats. Cet outil est indispensable et a été relancé à partir de mai 2016 à travers un guide culturel mutualisé entre les différentes structures de la Direction des Affaires Culturelles. Ce dernier mentionne aussi la saison professionnelle afin de compenser l'absence de programme (cf ci-dessus).
- **Affiches** : Pour chaque projet important des affiches dédiées sont réalisées par le service communication. Pour les autres programmations, des affiches mensuelles retracent les dates du mois, hors auditions de classes et examens qui apparaissent dans une communication spécifique. Ces affiches réalisées en interne selon une maquette fournie par le service communication jusqu'en septembre 2014 ont été traitées depuis par ce service. Afin de regagner en souplesse et réactivité, il est prévu de remettre en place le fonctionnement antérieur.
- **Fiches instrumentales** : des fiches instrumentales ont été confectionnées en interne. Elles sont distribuées à l'issue des concerts scolaires et disponibles pour les classes d'éveil musical. Certaines sont épuisées, une réflexion sur le maintien ou non de cet outil avant réédition doit être menée.

### **Communication interne**

- **Règlements** : règlement intérieur et règlement des études.

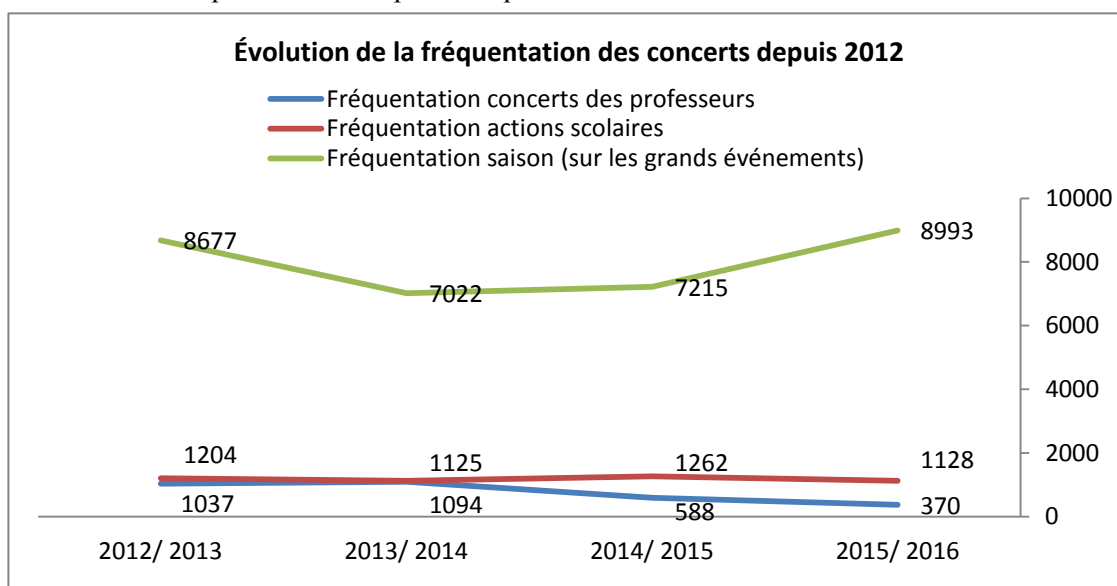
### **Evolutions à venir, communiquer autrement.**

Le développement d'une stratégie de communication est indispensable afin de mettre en valeur et d'asseoir :

- L'image d'un conservatoire ouvert sur le territoire, dynamique et innovant, inscrit dans la politique culturelle de la Ville
- L'image d'un conservatoire de qualité,
- La saison professionnelle,
- Le lien avec les parents, élèves et public,
- L'expérimentation des communications profs/élèves par l'intermédiaire de blogs internet (avec selon les cas, devoirs en ligne, résumés de cours, cahier de textes pour les devoirs...).

## 7) L'ACTION CULTURELLE

La baisse du nombre de grands événements a permis de réduire la sur-mobilisation des grands élèves. Une vigilance doit encore être apportée sur la répartition des différents événements sur l'année mais l'action culturelle actuelle permet une continuité logique de la démarche pédagogique qui nécessite un temps de diffusion pour chaque élève.



La baisse du nombre de manifestations et des concerts délocalisés permettant des jauges plus importantes a logiquement entraîné une baisse de la fréquentation générale ces dernières années. Le maintien du public scolaire sensibilisé s'explique par le développement des actions hors concerts scolaires depuis la saison 2014/2015 (matinées découvre ton conservatoire, matinée scolaire pour le gala de danse...)

Le nombre de concerts des professeurs ayant été revu à la baisse, la fréquentation globale de cette programmation est donc plus faible que les années précédentes.

Néanmoins, la qualité des propositions ainsi que la notoriété des événements majeurs récurrents dorénavant bien implantés sur le territoire, et encore délocalisés, ont permis une hausse de la fréquentation par manifestation. Les concerts de professeurs et scolaires ne bénéficient pas de cette dynamique. En effet, la jauge de l'espace Béatrix (120 personnes), salle située au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment conventuel, empêche de développer davantage l'accueil du public et les moyens actuels ne permettent plus la délocalisation de ces propositions, sauf exception.

## **B) BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2012/2016**

### **➤ Objectifs pédagogiques atteints**

- Valoriser les pratiques collectives (mais le volet locaux à développer reste actuel),
- Mettre en place d'un spectacle d'établissement bi-annuel,
- Maintenir l'importance du projet vocal au sein de la structure,
- Décloisonner les pratiques,
- Maintenir le positionnement fort du travail d'accompagnement piano,
- Proposer une pédagogie innovante. La réussite des dispositifs Chant'école et récréa ne doivent pas faire oublier la nécessité de moderniser encore certains contenus, en particulier sur la formation musical cycle 2 et cycle 3 (travail en cours avec l'intégration d'un nouveau répertoire, de l'approche polyrythmique et polyphonique vocale),
- Afin de donner une place centrale à l'élève et à son projet, les échanges et la concertation ont été accentués au sein de l'équipe pédagogique. S'adapter aux nouvelles orientations pédagogiques a demandé de revoir l'organisation de travail en développant les cours en binôme, les partiels, les projets transversaux donc le temps de concertation entre enseignants.

### **➤ Objectifs pédagogiques à développer davantage**

- Etendre les disciplines enseignées à de nouveaux horizons artistiques,
- Intégrer de la danse au parcours découverte et création d'un éveil commun musique et danse,
- Développer les interventions en milieu scolaire et vers la petite enfance,
- Accueillir ou avoir une mission de conseil auprès des ensembles locaux.

### **➤ Modifications apportées et conséquences**

- Révision à la baisse des budgets alloués dans le projet d'établissement : le renouvellement du parc instrumental est différé et certaines actions ont dû être redéfinies ou reconsidérées (spectacle biennal, concerts à l'amphithéâtre, concert récréa, concerts Chant'Ecole...). Ces évolutions apportées au projet initial ne permettent pas la mise en œuvre de la pédagogie sous l'angle de la diffusion
- Les objectifs du plan de formation n'ont pas été atteints,
- Faute d'effectifs le justifiant, la direction du conservatoire n'a pas demandé le développement horaire envisagé sur les postes « trombone » et « percussions ». Un travail important a été réalisé avec les scolaires cette année pour atteindre un nombre d'élèves satisfaisant.

### **➤ Des évolutions pédagogiques encore attendues**

- L'enseignement peut s'orienter encore davantage vers une démarche kinesthésique afin de permettre l'assimilation par le corps et une parfaite appréhension de l'espace pour le danseur comme pour le musicien,
- Le travail amorcé sur le département danse doit permettre de proposer différents cursus aux élèves danseurs afin de faciliter le plus longtemps possible un double cursus musique et danse et accueillir les élèves en fonction de leur projet personnel (développement du hors cursus),
- L'érosion prématurée d'un cycle à l'autre dans certaines disciplines doit interroger les contenus et pédagogies afin de définir les orientations et formation des enseignants dans une réflexion partagée,
- Malgré l'éventail certain des répertoires proposés, l'enseignement et l'approche des musiques actuelles doit prendre une place plus importante au sein de la structure,
- Réfléchir à la création « d'orchestre à l'école »,

- Développer les classes de basse absentes (contrebasse, basson, tuba...),
- L'utilisation des outils pédagogiques informatiques et des nouvelles technologies doit être étudiée et développée au sein de l'établissement.
- La réflexion et les aménagements entamés sur les contenus et approches de la formation musicale doivent être continués.

## C) FORCES ET FAIBLESSES DE L'ETABLISSEMENT

### Forces de l'établissement

#### ➤ Les équipements

- Un site attractif et des salles disponibles sur le site de l'Abbaye-aux-Dames,
- La présence et la gestion d'une parthèque.

#### ➤ L'organisation interne et le personnel

- Une équipe de qualité, mobilisée dans la réussite du projet, en recherche dans les différents domaines de l'action pédagogique et désireuse de tirer les enseignements des différentes actions,
- Des enseignants qui développent une vie d'artiste qui donne un sens fort à la transmission des savoirs et des pratiques,
- Une cohésion entre la direction de l'établissement et l'équipe pédagogique et administrative.

#### ➤ Le public

- Des effectifs d'élèves stables ou en hausse. Les nombreux projets de diffusion associent un nombre d'acteurs, musiciens ou danseurs du territoire qui démultiplie largement les publics touchés par l'établissement,
- L'implication forte des élèves et des parents.

#### ➤ L'offre de services

- Des dispositifs innovants : Chant'Ecole, Récréa (FM par l'orchestre),
- Un projet pédagogique clair et axé sur les pratiques collectives,
- Une équipe engagée pédagogiquement et artistiquement :
  - ✓ La conduite dynamique d'une équipe mobilisée dans la réussite du projet, en recherche dans les différents domaines de l'action pédagogique, et désireuse de tirer les enseignements des différentes actions,
  - ✓ Les enseignants développent une vie d'artiste qui donne un sens fort à la transmission des savoirs et des pratiques. La saison professionnelle de l'établissement révèle et conforte, pour des publics variés, les richesses et les potentiels d'action culturelle de l'équipe,
  - ✓ L'évolution des travaux de diffusion vers de plus en plus de pluridisciplinarité avec un décloisonnement affiché et une interdisciplinarité.

#### ➤ La tarification :

- Très attractive sur certaines disciplines pour les enfants Saintais et issus de la CDA (éveil, parcours découverte, danse, pratiques collectives),
- La prise en compte du quotient familial facilite l'accès aux familles saintaises les plus modestes

➤ **La communication :**

- Des outils possibles : affichage urbain, panneaux lumineux, parution dans le Mois à Saintes, présence d'un photographe,
- Des expositions dans le couloir,
- La prise de contact avec la base Paban qui dispose d'un atelier montage vidéo dans le cadre de la scolarité proposée aux élèves pour importer les vidéos des concerts sur des DVD.

### Faiblesses de l'établissement

➤ **Les équipements :**

- L'éclairage du site de l'Abbaye (salle/cellules de cours et salle Béatrix),
- Les besoins récurrents d'amélioration (adaptation acoustique et isolation phonique), Deux rapports ont été rédigés en lien avec la médecine du travail. **Les mesures effectuées attestent du décalage très important entre les relevés effectués et les normes imposées par le code du travail.**
- Les locaux affectés pour la danse et l'orchestre sont éloignés du site de l'Abbaye Aux Dames, l'éclatement sur la ville des orchestres et cours de danse dans des locaux parfois peu adaptés avec un souci important de chauffage à Sercan.
- Il manque un lieu de vie ou de convivialité permettant aux différents usagers de se retrouver,
- Bâtiments souvent inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite,
- Le parc instrumental parfois non adapté et vieillissant.

➤ **L'offre de services :**

- Malgré l'éventail certain des répertoires proposés, les esthétiques enseignées demeurent assez loin des musiques actuelles,
- Pas « d'Orchestre à l'École »,
- Classes de basse absentes (contrebasse, basson, tuba...),
- Peu d'utilisation des outils pédagogiques informatiques et des nouvelles technologies,
- Vieillesse du parc instrumental.

➤ **L'organisation interne et le personnel :**

- Certains professeurs, diplômés d'état, ne sont pas inscrits sur la liste d'aptitude,
- Orientations et pratiques à revoir dans certaines disciplines : FM
- Compte tenu de ses atouts pédagogiques et artistiques et de la valeur de ses actions, le conservatoire doit jouer un rôle moteur sur un territoire plus vaste (départemental et même régional).

➤ **Le public :**

- Les effectifs de certaines classes (trombone, trompette, orgue et clavecin, hautbois, danse classique, éveil musical et chorégraphique) est encore à développer,
- La concurrence est très importante sur le territoire au niveau de la danse (grand nombre d'associations ou d'écoles privées sur la zone de chalandise).

➤ **La tarification:**

- La tarification est élevée pour les non Saintais et les adultes
- Les tranches de quotient familial ne sont pas assez nombreuses, le quotient le plus élevé est rapidement atteint et non réservé aux revenus aisés

- Le forfait instrumental est plus élevé que celui des autres CRC du département, y compris pour les saints.

➤ **La communication :**

- Il manque un programme semestriel pour avoir une vue d'ensemble sur la programmation,
- La communication peut être plus attractive,
- La récupération et visibilité des photos faites par la Ville ne sont pas toujours aisées,
- Une réflexion doit être menée sur les captations vidéo des spectacles (traitement et utilisation) ainsi que sur la mise en place de projets musique et vidéo suite à la fermeture de l'espace Culture Multimédia,
- Pas de signalétique « conservatoire » sur le parking et dans l'enceinte de l'Abbaye,
- Beaucoup de fautes et d'erreurs de date dans le Mois à Saintes,
- L'affichage urbain est parfois retiré avant la date de la manifestation,
- Une vigilance doit être apportée sur les délais de livraison et de demande des documents,
- Le manque de visibilité « conservatoire » sur les interventions en « urbain » (flashmob...),
- Site internet de la Ville.

#### **D) LES USAGERS DU CONSERVATOIRE ET LEURS ATTENTES**

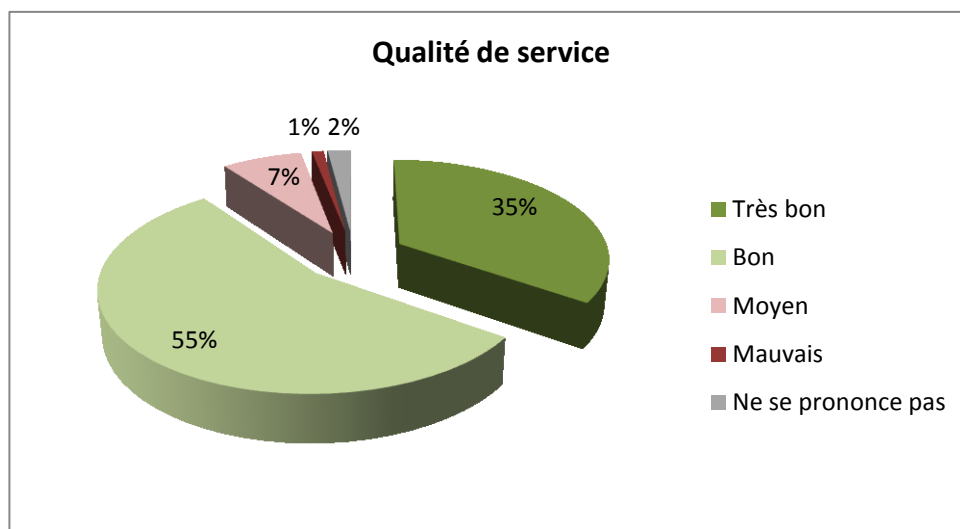
**Selon l'enquête de satisfaction menée en 2015, 88% des usagers sont satisfaits de la qualité de service de l'établissement.**

- **Les + :**

Amélioration constante depuis quelques années avec l'organisation de manifestations originales et hors les murs.

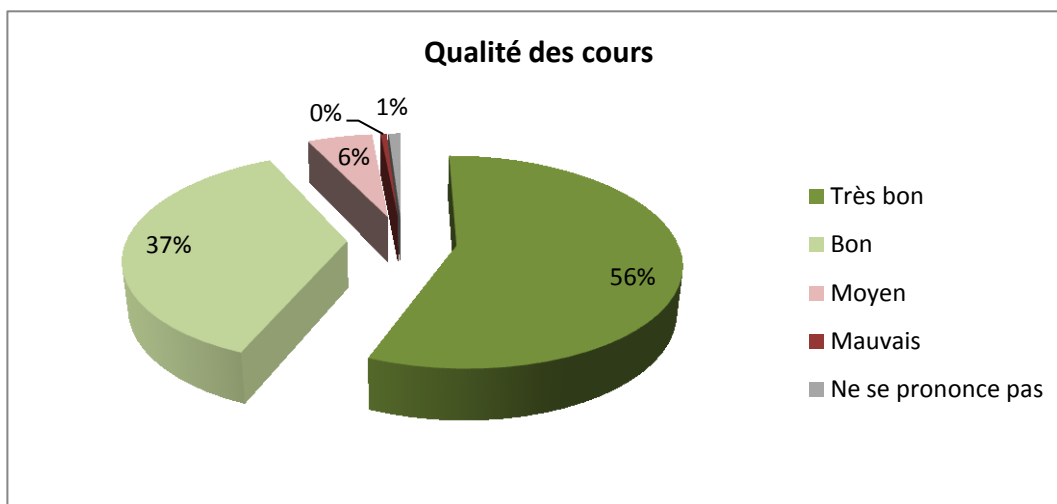
- **Les - :**

Trop de cours de Formation Musicale non remplacés,  
Circulation des informations à améliorer (en interne et en externe),  
Délais d'envoi de certaines informations trop courts,  
Trop de modifications de planning et de reports de cours,  
Baisse regrettable du nombre de concerts de professeurs,  
Améliorer le site internet et les services en ligne,  
Améliorer l'accueil des adultes (horaires, cours spécifiques...).



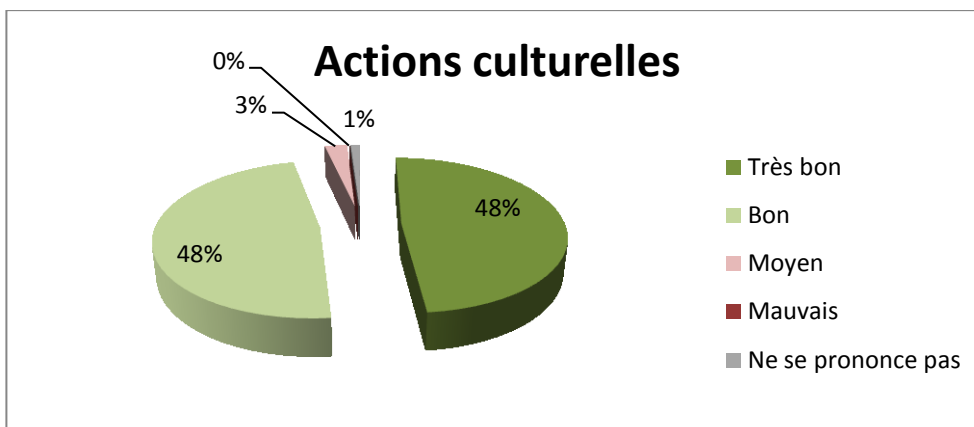
**Selon l'enquête de satisfaction menée en 2015, 93% des usagers sont satisfaits des propositions pédagogiques de l'établissement.**

- **Les + :**  
Pratiques collectives de grande qualité  
Diversité et qualité des enseignements
- **Les - :**  
Contenu des cours de FM en progrès mais encore mal perçu



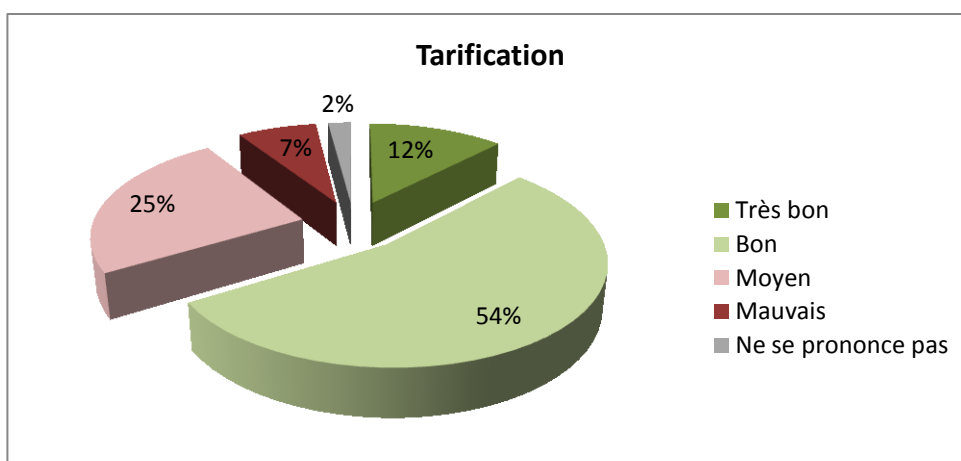
**Selon l'enquête de satisfaction menée en 2015, 96% des usagers sont satisfaits de l'action culturelle proposée par l'établissement.**

- **Les + :**  
Programmation culturelle variée, riche et accessible à tous  
Participation d'élèves de différents niveaux et l'investissement des professeurs  
L'exemple donné par les concerts de professeurs est important pour les élèves  
L'interdisciplinarité récurrente  
  
Vif intérêt et bons retours sur les projets ambitieux  
Bonne diffusion, variée et instructive  
Image positive du conservatoire, reflet du dynamisme de l'établissement
- **Les - :**  
Nécessité d'optimiser l'organisation de ces gros événements  
Attention aux répétitions supplémentaires qui alourdissent les emplois du temps  
Partitions parfois données trop tard, d'où une qualité parfois moins grande



**Selon l'enquête de satisfaction menée en 2015, 32% des usagers ne sont pas satisfaits des tarifs de l'établissement.**

- **Les + :**  
Tarifs très attractifs pour les Saintais
- **Les - :**  
Tarification trop élevée pour les adultes et extérieurs  
Cours non remboursés en cas d'absence régulière de l'enseignant. **Il est important de noter que depuis cette enquête les cours en question ont été remplacés tout au long de l'année 2015/2016**





### III - PERSPECTIVES

#### A) Rayonnement local, départemental ou régional

Le projet d'établissement tend à faire rayonner le Conservatoire à l'échelle intercommunale avec l'accueil d'élèves du bassin de vie et la programmation d'actions hors les murs.

Le travail en réseau avec le conservatoire de Rochefort continuera d'enrichir les propositions artistiques et pédagogiques de l'établissement et devra s'ouvrir vers les structures plus importantes de la région (Bordeaux, Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle).

Si des rencontres entre les différents directeurs sont fréquentes, il est indispensable de développer ce travail en réseau au niveau des enseignants de par son intérêt :

##### ➤ **Pour les élèves :**

Les échanges de classe, les rencontres d'orchestres sont stimulants et permettent de nouer des contacts différents. Les établissements plus importants peuvent de plus offrir un renfort important sur certains projets (élèves sur des disciplines ou esthétiques non enseignées au CRC de Saintes par exemple).

##### ➤ **Pour les enseignants :**

Souvent seuls dans leur discipline, la rencontre et l'échange avec des collègues de la même spécialité peut permettre d'enrichir sa vision et son approche, de découvrir un nouveau répertoire...Cet échange, qui se fait actuellement uniquement dans le cadre des jurys d'examen, est plus approfondi et complet dans le cadre de véritables projets communs.

#### B) Missions à créer, confirmer, redéfinir

##### ➤ **Définir l'enseignement artistique comme un lieu de formation "d'actifs culturels" (interprètes amateurs, créateurs, spectateurs...)**

- **La Médiation (1a):** indispensable pour aller chercher un nouveau public et développer les effectifs, elle ne peut être uniquement portée par les enseignants de l'établissement. La mise en place d'un service médiation mutualisé doit permettre de développer des actions portées par les médiateurs, en lien avec l'équipe pédagogique du conservatoire qui est, à ce jour, la seule structure de la Direction des Affaires Culturelles ne disposant pas d'un médiateur en interne,
- **Placer l'art au cœur des actions du conservatoire (1b):** créer des passerelles entre les différentes formes d'expression artistique permet de former un artiste complet et de positionner l'établissement comme un lieu de partage. Les différents projets menés doivent ainsi permettre de développer la culture générale des élèves et leur permettre de comprendre le lien entre les mouvements littéraires, picturaux, chorégraphiques et musicaux,
- **Développer la place de la création (1c):** les outils numériques existants et la présence sur la Ville d'un médiateur Musiques Assistées par Ordinateur doivent permettre de développer encore davantage la démarche de création en construisant des projets musicaux et/ou chorégraphiques. L'oralité et la pédagogie de groupe en complément du suivi et de l'accompagnement individualisé doit aussi faciliter une autre approche de l'enseignement artistique en l'axant davantage sur l'imitation, le repiquage et l'improvisation,
- **Clarifier les missions des enseignants et donner les moyens de les mettre en oeuvre (1d):** il est important de prendre en compte les différentes approches pédagogiques demandées aux enseignants et d'y consacrer l'organisation et la planification indispensables ainsi que les volumes horaires nécessaires.

- Sensibilisation : temps court et action ponctuelle,
- Education artistique : temps moyen et action régulière,
- Enseignement : temps long et action régulière.

## TABLEAU DE SYNTHESE

N°	Actions	Moyens	Echéances
1a	<p>Mettre en place un programme de médiation sur l'enseignement artistique</p> <p>Mutualiser les compétences entre les différents services de la DAC et croiser les publics</p>	<p>Construction de projets avec le service médiation</p> <p>Développement ou maintien d'actions de promotion de l'établissement (découvre ton conservatoire, flashmob...)</p> <p>Donner les moyens humains nécessaires à la création des actions de médiation</p>	<p>A partir de Janv.2017</p> <p>2016 à 2020</p>
1b	<p>Développer des projets réunissant théâtre et musique, arts plastiques et musique...</p> <p>Favoriser les projets pluridisciplinaires et transversaux</p>	<p>Partenariat avec les lycées (option théâtre)</p>	<p>2016 à 2020</p>
1c	<p>Favoriser la mise en place de projets de création, en lien avec les outils numériques</p> <p>Intégrer davantage d'autres approches pédagogiques, en complément des cours individuels dans l'enseignement dispensé au conservatoire</p> <p>Donner une place plus importante à l'improvisation, l'imitation, la composition, le repiquage...</p>	<p>Formation des enseignants</p> <p>Appel à des intervenants extérieurs sur des projets ciblés</p> <p>Investissement sur des équipements adéquats (matériel et logiciels)</p>	<p>2017</p> <p>2017 à 2020</p> <p>2017 à 2020</p>
1d	<p>Donner à chaque enseignant la durée d'enseignement nécessaire à sa discipline</p> <p>Créer ou réaménager le volume horaire existant pour mettre en place des projets d'éducation artistique</p> <p>Utiliser le volume horaire disponible le cas échéant sur certains postes pour mettre en place des actions de sensibilisation, en lien avec le service médiation, et en complément des actions entreprises par tous dans le cadre des heures résiduelles promotion de l'établissement</p>	<p>Evolutions horaires de certains postes</p> <p>Création sur le temps des TAP mais en fonctionnement dérogatoire sur la durée d'une fanfare à l'école, d'un éveil danse...</p>	<p>2017 à 2020</p> <p>Sept.2016 Sept.2017</p>

### ➤ **Cursus chorégraphique**

Comme évoqué dans l'état des lieux, le conservatoire de Saintes connaît une concurrence sur le territoire par la présence de nombreuses écoles privées ou associatives. Malgré les atouts de la structure qui permet de réunir régulièrement musiciens et danseurs sur scène lors de manifestations ambitieuses et de qualité, les effectifs restent fragiles. Au-delà de l'introspection pédagogique que cela implique, force est de reconnaître que le conservatoire souffre d'une image « élitiste » dans ce domaine. Il est important de faire la distinction entre les différents niveaux d'implication que l'on peut observer dans la pratique de la danse :

- Le loisir récréatif
- La pratique amateur à dimension artistique
- Le parcours d'enseignement artistique permettant de rejoindre des formations professionnalisantes pour ceux qui le souhaitent.

Le conservatoire est trop souvent écarté, à tort, de ces deux premières propositions qui ne peuvent être conciliées avec un nombre d'heures important de cours et les examens.

### ➤ **Ouvrir le conservatoire aux différents publics**

Afin d'ouvrir le conservatoire à toute la population, il semble essentiel de réfléchir à différentes actions ou réorganisations :

- **Formation personnalisée et hors cursus (2a)**, propositions différentes en fonction des âges et des profils, accueil des musiciens amateurs hors et après cursus sont des leviers indispensables pour garder au sein de la structure des élèves ou usagers ne souhaitant pas obligatoirement valider un cycle de conservatoire et désireux d'alléger leur temps de présence tout en bénéficiant de certaines propositions de l'établissement. Il est donc impératif de réfléchir encore plus à l'organisation des cursus et aux propositions hors cursus. Un travail est aussi à mener pour faciliter le début de l'apprentissage et accueillir différents profils d'élèves afin de continuer de développer les effectifs et actions du conservatoire.
- **Etudier la faisabilité de la mise en place d'un orchestre à l'école** ou d'ateliers sur le temps des TAP (2b) en fonctionnement dérogatoire (une année complète avec les mêmes élèves par exemple). Le dispositif Chant'Ecole permet de proposer des orchestres vocaux avec, en complément, des objectifs de formation musicale équivalents à ceux d'un premier cycle du conservatoire. Mettre en place, en plus, un orchestre ou une fanfare à l'école permettrait de développer un outil de socialisation supplémentaire, permettant d'envisager à moyen terme un développement des effectifs des grands élèves au sein du conservatoire. La musique pratiquée dans le cadre de l'école permet de lever les obstacles économiques et socioculturels qui peuvent freiner son accessibilité. Certains enfants révéleront alors des aptitudes exceptionnelles pour la musique et vivront cette expérience comme un premier stade de l'enseignement de la pratique instrumentale qu'ils pourront ensuite continuer au sein du conservatoire. Comme le dispositif Chant'Ecole le démontre, l'enseignement musical au sein même d'une école permet à l'enfant de se construire des repères, de comprendre la valeur du travail, de combattre l'exclusion, de valoriser le travail personnel et collectif, de développer le respect et l'écoute. Il semble donc important d'avancer dans cette réflexion, en partenariat avec l'Education Nationale, et en réalisant les études budgétaires associées à cette mise en place.
- **Créer un éveil commun musique et danse (2c)** afin d'élargir le public touché et développer une appréhension commune de la musique et de la danse. De par leur nature, les phases d'éveil sont le terrain idéal de la transversalité. Le contenu de l'enseignement, qui devra être porté par deux enseignants, permettra d'explorer, de développer et d'expérimenter les notions qui faciliteront par la suite les acquisitions nécessaires dans le cursus musical et/ou chorégraphique.

- **Développer les temps de découvertes des musiques actuelles** au sein même de l'établissement (2d), au-delà du renforcement des projets pédagogiques d'ouverture menés depuis plusieurs années sur ce répertoire. Il est important de continuer d'initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques musicales (jazz, musiques actuelles) et chorégraphiques (hip-hop, contemporain), d'autres cultures (musiques traditionnelles et musiques du monde) ou d'autres modes de transmission (oralité uniquement) et d'enseignement. La gestion à venir des équipements de St-Eutrope par le conservatoire doit faciliter cette ouverture aux musiques actuelles.

3 axes de développement sont possibles et devront être arbitrés :

- ✓ Partenariats sur projets artistiques avec des associations ou écoles privées
- ✓ Conventonnement avec une structure d'enseignement Musiques Actuelles
- ✓ Réflexion à mener sur la possibilité de développer en interne d'une offre de formation « musiques actuelles »

N°	Actions	Moyens	Echéances
2a	Formation personnalisée et hors cursus), propositions différentes en fonction des âges et des profils, proposer de nouveaux dispositifs, faciliter le début de l'apprentissage et accueillir différents profils d'élèves	Structuration de l'organisation des cursus et des propositions hors cursus  Conseil pédagogique  Journées pédagogiques et formation professionnelle	2015 / 2016 Et 2016 / 2017
2b	Réflexion à engager pour la mise en place d'une fanfare à l'école et d'ateliers sur le temps des TAP  Mise en place d'un orchestre à l'école	Construction avec le service enfance jeunesse de la CDA Mise à disposition d'instruments ou matériel du conservatoire  Mise en place de journées pédagogiques  Développement du volume horaire des postes des enseignants concernés  Recherche de financements et achat du parc instrumental	Septembre 2016  Septembre 2018
2c	Créer un éveil commun musique et danse.  Mener une réflexion sur la notion d'éveil au conservatoire	Conseil pédagogique Formation professionnelle et déplacements d'observation  Conseil pédagogique ou groupe de travail	Septembre 2017  2016 à 2018
2d	Initier des projets vecteurs de rencontres et découvertes par les élèves d'autres esthétiques musicales (jazz, musiques actuelles) et chorégraphiques (hip-hop, contemporain), d'autres cultures (musiques traditionnelles et musiques du monde)  Réflexion à mener sur l'enseignement des musiques actuelles au sein même de l'établissement	Partenariats avec des structures spécialisées dans cet axe pédagogique  Recrutement sur projets d'intervenants extérieurs  Equipe pédagogique  Evaluation/faisabilité à faire dans la perspective du PE de 2020	2016 à 2020  2020

➤ **Rapprocher encore davantage la formation musicale de la pratique et de la création**

Les orientations générales doivent favoriser la formation musicale comme un espace/discipline de pratique. La réflexion et les aménagements entamés sur les contenus et approches de la formation musicale doivent être continués afin de :

- ❖ (3a) Rapprocher davantage les classes d'instrument des classes de formation musicale (travail d'analyse dans le cadre de la prestation instrumentale du CEM, épreuve commune d'invention, intervention ponctuelle en cours de formation musicale du professeur de chant, travail par rapport au répertoire instrumental des élèves...)
- ❖ (3b) Mettre en place des cours de formation musicale avec instruments, véritable outil pédagogique qui a fait ses preuves. En effet les élèves en second cycle ont pour la majorité une meilleure maîtrise de leur instrument que de leur voix (période de mue, timidité, voix beaucoup moins travaillée et développée). Leur instrument est un moyen facile et motivant pour comprendre et appliquer directement les points théoriques appris. Il crée un lien fort, concret et évident entre le cours instrumental et le cours de formation musicale, avec la musique au cœur de la formation de l'élève qui sera plus globale. La pratique est l'outil de la compréhension. L'élève sera encore plus actif au sein du cours et acteur de son propre apprentissage et de celui de la classe. Pour pouvoir faire ces cours avec instruments il y a cependant des moyens à mettre en œuvre : un effectif de 10 élèves maximum par cours et des salles plus spacieuses avec une disposition favorable (exemple : tables en U sur les bords de la salle et espace libre au centre avec des pupitres).
- ❖ (3b) Axer le travail rythmique, harmonique et d'arrangement sur la mise en place d'ensembles internes aux classes de formation musicale.
- ❖ (3b) Favoriser l'intervention des professeurs de formation musicale dans les cours d'orchestre afin de réaliser un travail en binôme sur le répertoire étudié, et de mettre en relation l'analyse d'une pièce et son interprétation.
- ❖ (3c) Ouvrir vers d'autres répertoires grâce à la relation texte et musique sur le travail polyrythmique (slam, musiques brésiliennes...)
- ❖ (3c) Réfléchir et mettre en place des modules permettant d'aborder certaines notions (culture musicale, analyse, écriture, improvisation) par séquences.
- ❖ (3d) Axer le travail en formation musicale sur des thématiques en relation avec la saison musicale de l'établissement et des partenaires.
- ❖ (3d) Mettre en place des concerts/analyse (professeurs), des concerts présentés (professeurs, professeurs/élèves ou élèves/élèves)
- ❖ (3d) Lier les objectifs aux besoins immédiats des élèves tout en ouvrant petit à petit les élèves à d'autres champs pédagogiques.
- ❖ (3e) Intégrer dans cet enseignement les outils numériques d'apprentissage. Les évolutions sur le fond des contenus ne pourront remplacer les évolutions sur la forme. La nouvelle génération sera plus mobilisée si les outils d'enseignement sont plus proches de leur quotidien.

N°	Actions	Moyens	Echéances
3a	Œuvrer au rapprochement des classes de formation musicale et des classes d'instrument	Conseil pédagogique et journées pédagogiques  Modification des contenus des cours et développement de la concertation et du	Evaluation régulière

		travail en binôme d'enseignants	
3b	Développer l'approche de la FM par l'instrument après le cycle 1	<p>Aménagement d'une salle FM instrumentale pour mise en place ponctuelle de cours de FM par l'instrument</p> <p>Limitation du nombre d'élèves par cour donc augmentation possible du nombre de cours = développement du volume horaire FM si besoin</p> <p>Travail en binôme lors des séances d'orchestre</p> <p>Travail d'orchestration et réalisation scénique par les élèves des classes de FM.</p> <p>Journées pédagogiques, réunions de travail et formation professionnelle</p> <p>Intervenants extérieurs</p> <p>Annualisation d'un volume horaire d'enseignement consacré à cet axe sur les postes concernés</p>	<p>Septembre 2016</p> <p>2018</p> <p>Septembre 2016</p> <p>Septembre 2017</p>
3c	Enrichir les enseignements et les ouvrir aux différentes esthétiques	<p>Réflexion et structuration des enseignements par modules complémentaires</p> <p>Diversité du répertoire</p> <p>Formation professionnelle</p>	2017 à 2020
3d	Créer un lien entre la saison du conservatoire et des partenaires et les cours de Formation Musicale	<p>Connaissance des programmations</p> <p>Concerts / analyse</p> <p>Présentation d'un concert par une classe de formation musicale</p> <p>Conseil pédagogique</p>	2017 à 2020
3e	Utiliser les outils informatiques dans l'enseignement de la formation musicale	<p>Déplacement au conservatoire de Fontenet le Comte</p> <p>Formation professionnelle</p> <p>Séances de travail et interventions de Xavier Cotinat</p> <p>Budget matériels et logiciels</p>	Septembre 2018

➤ **Développer l'approche kinesthésique et s'ouvrir encore davantage à d'autres horizons artistiques**

Le projet « Les violons dansants », mené en 1<sup>er</sup> cycle pour les instruments à cordes frottées, comme le travail effectué au sein du chœur ICILABA démontrent les atouts et les forces de l'apprentissage musical par le mouvement. L'enseignement général du conservatoire peut s'orienter encore davantage vers une démarche kinesthésique afin de permettre l'assimilation par le corps et une parfaite appréhension de l'espace pour le danseur comme pour le musicien. Des interventions pédagogiques sous forme de master-class ou d'ateliers pourraient être organisées, et la volonté de l'équipe pédagogique d'accompagner la démarche d'acquisition par une démarche sensorielle sera approfondie.

L'oralité, l'expression vocale, l'improvisation, l'invention, le déchiffrage et repiquage... doivent être développés afin de permettre aux élèves de développer la pratique la plus large possible. L'approche des Musiques Actuelles et du travail sur grilles doit favoriser la formation d'un musicien complet, ouvert aux différentes esthétiques.

La résidence de compositeurs, les commandes propres, la démarche de création ainsi que l'approche des différentes esthétiques prennent une place importante dans le projet d'établissement et doivent être maintenues, voire amplifiées. Une réflexion sur le montage financier permettant de capter des aides au projet doit être menée rapidement afin de continuer le travail engagé depuis 2012.

➤ **Organisation partagée de la construction pédagogique**

Les démarches pédagogiques nouvelles ont permis de favoriser, d'encourager et de faciliter l'expérimentation et l'évaluation et de mettre en place des dispositifs ou projets innovants avec divers intervenants. S'adapter aux nouvelles orientations pédagogiques a obligé une partie de l'équipe enseignante à revoir son organisation de travail depuis 2012. Développer les cours en binôme, les partiels, les projets transversaux, c'est augmenter le temps de concertation entre enseignants. Cette approche, devenue incontournable, doit être élargie à l'ensemble de l'équipe et sera facilitée par une stabilité de l'équipe pédagogique et par la volonté d'offrir un temps de travail le plus élevé possible aux enseignants (évolution horaire, élargissement après formation des disciplines enseignées par un enseignant, recrutement d'un enseignant spécialisé sur deux disciplines...), la multiplication des employeurs étant un frein à ce temps de présence élargi. La concertation accrue a permis d'œuvrer ensemble à la réussite du projet d'établissement. Le travail actuel sur l'organisation et contenus des cours au conservatoire ainsi que sur l'accueil et le suivi des élèves vont entraîner une nouvelle réflexion qui peut amener à penser autrement les lieux, les espaces, l'organisation et la temporalité des cours.

**C) Personnels, restructuration et formations professionnelles à mettre en place**

➤ **Formation**

Afin d'accompagner les professeurs dans les nouvelles orientations pédagogiques et d'actualiser leurs compétences, un plan pluriannuel de formation a été élaboré par le Conseil Pédagogique (cf. annexe). La mise en œuvre de ce plan permettra de conduire l'équipe vers une évolution dans ses pratiques et de ses propositions pédagogiques.

➤ **Evaluation annuelle des besoins en ressources humaines**

Chaque année, une évaluation des besoins et évolutions sera faite par la Direction du Conservatoire, la direction de la culture, la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines. Elle permettra d'envisager l'évolution des postes dans des disciplines très sollicitées, d'anticiper les départs et de pourvoir aux recrutements. Elle prendra en compte les effectifs, les disciplines et les

équilibres à maintenir entre chaque cycle. Ainsi, les disciplines sous dotées en volume horaire seront aussi analysées et évolueront si les effectifs le justifient (cor, percussions, trombone).

Propositions d'évolution\* :

2016	2017	2018	2019	2020
Clarinette : +2h	Cor : +2h	Percussions : +1h30 Formation Musicale : +2h	Saxophone : +2h30 Percussions : +1h30	Trombone : +2h30

\*sous réserves d'évolution favorable des effectifs

#### ➤ **Equipe administrative**

L'organigramme actuel va être modifié par la création du service médiation et le rattachement de l'espace Saint-Eutrope au conservatoire. Le service médiation est en construction, il est donc à l'heure actuelle impossible d'en détailler les missions et objectifs. Le projet de service est en phase d'élaboration. Néanmoins, **il est important de veiller à la prise en charge par cette nouvelle entité de la majorité des missions attribuées au poste du « assistant de gestion communication et événementiel » du conservatoire, qui va disparaître**, tout en profitant de cette réorganisation pour continuer la réflexion sur les répartitions des différentes tâches administratives au sein de l'administration de l'établissement. Une phase d'étude doit aussi permettre à la direction du conservatoire de mieux appréhender les activités et missions de l'espace St-Eutrope, musiques actuelles, afin de redéfinir sa gestion et son évolution, en lien avec la DAC et le service événementiel. Des séances de travail conjointes doivent permettre d'aboutir rapidement à l'écriture d'un document cadre et à une répartition cohérente des missions et du volume horaire entre les services concernés par le poste d'animateur du site.

#### **D) Besoins en locaux, matériels et autres outils de logistique**

##### ➤ **Locaux (4a)**

Le conservatoire dispose de locaux éclatés et de salles trop petites, ce qui est un frein aux projets transversaux et aux pédagogies actives. Il est essentiel d'intégrer cette problématique dans le schéma immobilier municipal afin d'apporter des réponses concrètes en aménageant un site permettant d'accueillir sur un même lieu, si possible à proximité de l'Abbaye aux dames, les pratiques collectives, les cours de formation musicale et les cours de danse.

Il est aussi indispensable de satisfaire aux obligations sécurité et conditions de travail en réalisant sur deux ou trois ans l'intégralité des travaux acoustiques et d'éclairage sur le site de l'Abbaye-aux-Dames. Ce dernier nécessite aussi des aménagements afin de créer un espace d'accueil plus efficient et moderne.

##### ➤ **Matériels (4b)**

Un effort important est à mener sur le renouvellement du parc instrumental, en particulier claviers et percussions. Ce parc vieillissant va nécessiter un montage financier permettant d'étaler les investissements dans le temps pour le matériel indispensable au fonctionnement pédagogique et de diffusion ou d'orienter la réflexion sur la location à l'année.



Il est aussi important de développer le parc informatique afin de pouvoir utiliser les outils pédagogiques actuels et plus proches des jeunes enfants. Une réflexion sur les logiciels existants et le type de matériel à acquérir en fonction des objectifs pédagogiques par discipline est en cours. Des points d'étape réguliers devront être menés.

Afin de permettre aux professeurs et élèves de pouvoir commenter les prestations effectuées, le conservatoire souhaite disposer d'un matériel d'enregistrement vidéo. Une salle vidéo pourrait alors être mise en place dans l'une des salles disponibles.

#### ➤ **Communication (4c)**

Le développement d'outils mutualisés et les nécessités d'économies budgétaires vont entraîner une réflexion sur les supports et quantités utilisés actuellement. Les fréquentations sur les spectacles concernés démontrent **l'efficacité de l'affichage urbain**. Les manifestations majeures du conservatoire, positionnées sur des salles permettant une jauge public importante, doivent donc bénéficier de cet outil qui permet de développer la visibilité de la structure et de ses actions sur le territoire.

#### **Redévelopper les outils indispensables à la communication de l'établissement :**

- Les programmes semestriels (mutualisation avec les autres services culturels),
- La plaquette de présentation de l'établissement (à moderniser).

#### **Elaborer de nouveaux outils :**

- La signalétique sur le site,
- Site internet avec outils pédagogiques,
- Outil permettant d'identifier le conservatoire lors des manifestations en extérieur, et particulièrement sur le temps urbain (Flashmob par exemple) afin que le public identifie la structure,
- Captations vidéos de certaines manifestations et reportages sur les dispositifs innovants. Cet axe demande d'avoir une vision claire des objectifs et de l'utilisation souhaitée avant l'enregistrement.

#### **Procédures à mettre en place :**

- Prise en charge en interne des programmes des concerts, APO et affiches mensuelles à partir des maquettes fournies par l'atelier de l'image,
- Veiller au respect des délais de remise des informations comme des outils de communication.

N°	Actions	Moyens	Echéances
4a/1	Travaux d'éclairage des salles de cours et bureaux	Trouver l'équipement adéquat après étude et essai, planifier le budget nécessaire et procéder à l'installation (CTM)	2016 à 2018
	Travaux d'éclairage de l'espace Béatrix		2019
	Travaux acoustiques	Etude pour traitement complémentaire des plafonds Reprise du traitement mural sur les cellules non équipées Budget	2017 à 2018
	Mettre en accessibilité les bâtiments	Travaux de mise en conformité	2021
4a/2	Aménager des locaux pour accueillir les orchestres d'harmonie, cours de	Recherche de bâtiments disponibles Groupe de travail sur le cahier des	2016/2017

	<p>percussions (et cours de danse ?)</p> <p>Création d'un espace d'attente jouxtant le secrétariat</p> <p>Réfléchir sur les espaces de stockage des costumes, décors et matériel scénique</p> <p>Aménagement du palier avec défilement des informations et des vidéos des spectacles de l'établissement sur un écran (Ecran plat)</p>	<p>charges existant</p> <p>Budget d'aménagement des locaux</p> <p>Budget de travaux de modification</p> <p>Fabrication de meubles (CTM)</p> <p>Recherche de mutualisation d'autres lieux de stockage avec les services de la DAC</p> <p>Fabrication d'un meuble TV et installation d'une prise électrique</p>	<p>2017</p> <p>2017</p> <p>2018</p> <p>2017</p>
4b	<p>Anticiper le renouvellement du parc claviers</p> <p>Etablir un plan pluriannuel d'investissement pour les instruments de musique</p> <p>Maintenir l'entretien régulier du parc instrumental et réfléchir à la gestion du parc « cordes frottées »</p> <p>Constituer un groupe d'enseignants référents pour le suivi de l'entretien des instruments</p>	<p>Plan d'investissement, recherche mécénat, réflexion sur un système de location</p> <p>Plan d'investissement</p> <p>Maintenir l'enveloppe budgétaire</p> <p>Arbitrer la possibilité de passer par un luthier pour le parc cordes (cf note de service)</p> <p>Réunions spécifiques</p>	<p>2016</p> <p>2017</p> <p>2016 à 2020</p> <p>2017</p> <p>2017 à 2020</p>
4c	<p>Appliquer la nouvelle procédure</p> <p>Moderniser la communication et favoriser l'utilisation des outils multimédia</p> <p>Œuvrer à une meilleure visibilité du Conservatoire</p>	<p>Mise à disposition des maquettes</p> <p>Travail avec la Direction de la communication de la ville</p> <p>Nouvelle plaquette de présentation</p> <p>Mise en place d'outils pédagogiques sur internet pour les parents et élèves</p> <p>Captations vidéos et mini reportages sur les dispositifs innovants : matériel et technicien</p> <p>Affichage urbain des grands événements</p> <p>Outil mobile de communication pour les manifestations extérieures</p> <p>Signalétique sur site</p>	<p>Sept.2016</p> <p>2016 à 2020</p> <p>Sept 2016</p> <p>2017</p> <p>2017 à 2020</p> <p>2016</p> <p>2017</p> <p>2018</p>

NB : 4b, le plan pluriannuel devra prendre en compte les arbitrages à venir sur la mise en place éventuelle d'un orchestre à l'école et sur l'enseignement des musiques actuelles. Sans ces évolutions, un budget annuel de 80000€ minimum apparaît nécessaire pour procéder aux investissements ou renouvellements nécessaires jusqu'en 2020. Le parc claviers doit faire l'objet d'un traitement spécifique.

E)

## **F) Partenariats à créer, confirmer, redéfinir**

Renforcer la mutualisation de nos actions avec celles de nos partenaires culturels, municipaux ou associatifs est aujourd'hui une priorité, et deviendra, compte tenu de la crise économique, une nécessité afin que le public puisse appréhender le patrimoine culturel dans sa globalité. Dans ce cadre le conservatoire doit multiplier les actions vivantes, transversales et cohérentes, mêlant la musique, le chant, la danse à l'architecture, l'archéologie, la peinture, la sculpture... Les actions mises en place dans ce sens sont nombreuses et traduisent de vrais échanges culturels, que ce soit dans le cadre de projets municipaux et lors de manifestations à caractère national comme le Printemps des Poètes, la Nuit des Musées, les Journées Européennes du Patrimoine... Cette mutualisation d'actions culturelles permet de transformer l'établissement en un lieu ouvert sur l'extérieur, les autres moyens d'expression artistique et les différentes esthétiques. Cela doit aussi favoriser la sensibilisation d'un public différent tout en offrant un complément pédagogique aux élèves qui doivent rester au centre des préoccupations dans l'élaboration des projets.

Lors des groupes de travail un état des lieux des partenariats a permis de faire un état des lieux des actions, acteurs culturels et contractualisations des différents partenariats (cf. annexe).

Des objectifs précis ont été fixés avec les principaux partenaires :

- **Coconut** : bilan très positif. Objectif : mise en place d'un travail de résidence et projet commun à développer avec le Gallia sur les « instants coco » en réflexion afin d'associer les élèves sur certains morceaux lors des concerts.
- **ASMA (Ateliers Saintais de Musiques Actuelles)** : le désir et le souhait de travailler avec le CRC est présent au sein du bureau et de la direction mais des freins existent encore au sein de l'équipe pédagogique. Objectif : développer des actions partenariales après avoir provoqué une rencontre entre les équipes des 2 structures.
- **Association Abbaye aux Dames** : bilan très positif. Objectif : approfondir et conventionner sur la co-construction de certains projets et relancer des master-classes proposées dans le cadre de la saison ou pour les groupes de musique de chambre. Un travail commun doit être mené sur la Rencontre Régionale de Chœurs d'Enfants et le chœur ICILABA.
- **Gallia Théâtre** : Volonté de proposer des vrais temps d'échange et de rencontre autour de certains spectacles mêlant musique et autres formes artistiques, un contact doit alors avoir lieu entre l'artiste et l'enseignant afin de s'assurer de la cohérence de l'intervention et de définir les attentes et objectifs.
- **Education Nationale** : partenariat très intéressant, regrette la baisse du nombre de concerts scolaires proposés par les professeurs. Objectifs : maintenir le nombre actuel de « concerts scolaires » qui accompagnent la saison professionnelle. Volonté de travailler sur le très jeune public, le concept des Flashzik testé en 2015 est à améliorer.

A cet état des lieux doit être ajouté :

- **Les autres services municipaux** avec lesquels le conservatoire travaille :
  - pour des programmations communes : musées, médiathèque, service événementiel, service vie associative,
  - pour des demandes de travaux ou mises à disposition de salles : service communication, services techniques, service vie associative.

- **les autres associations ou ensembles** qui bénéficient d'une mise à disposition de salles du conservatoire pour exercer leurs activités.

### **G) Actions favorable au rayonnement**

#### ➤ **Maintenir une action culturelle forte (5a)**

« Saison professionnelle et saison des élèves : une démarche créative forte, un atout majeur et indispensable ». L'inspection par le Ministère de tutelle a rappelé l'importance de cet axe du projet d'établissement. L'action culturelle est la suite et l'aboutissement de l'action pédagogique. Elle est donc intimement liée au face à face pédagogique dont elle ne peut être séparée et démontre le savoir-faire de la structure.

En permanence au service de l'élève, elle enrichit sa pratique et est un facteur de motivation incontournable. La vigilance apportée sur la cohérence entre la densité de la diffusion / le contenu des projets / le rythme des élèves et le temps nécessaire à leur travail personnel a permis de trouver un meilleur équilibre. Le nombre de projets reste important et la réalisation de qualité. Ce travail doit être maintenu car il permet de donner une image attractive de l'établissement. Il participe à la formation de qualité dispensée et favorise le recrutement de futurs élèves. Les baisses budgétaires lors des deux derniers exercices ont affaibli les propositions de l'établissement. Diminuer encore davantage la programmation, c'est affaiblir les objectifs pédagogiques et l'offre de service proposée aux élèves et musiciens amateurs.

Il est aussi important de permettre une délocalisation des manifestations afin de rayonner sur le territoire et, ainsi, de développer encore davantage la notoriété de la structure, et ses effectifs.

#### ➤ **Réorganiser les propositions autour de la danse (5b)**

Afin d'élargir le nombre d'élèves sensibilisés, la création d'un éveil commun musique et danse et l'intégration de cette discipline dans le parcours découverte est une réflexion ancienne qui doit être rapidement mise en place.

Le travail amorcé sur le département danse doit aboutir à la possibilité d'offrir une formation plus complète aux élèves qui le souhaitent tout en permettant aux autres de bénéficier de la qualité d'enseignement du conservatoire dans un cadre moins chronophage. Pour les élèves les plus ambitieux, le cursus danse doit permettre d'acquérir une culture chorégraphique complète intégrant, en plus des cours sur les deux disciplines, des modules tels que l'histoire de la danse, la FM danse, l'anatomie, des ateliers avec intervenants extérieurs autour des disciplines chorégraphiques non enseignées.

Face à l'évolution des effectifs, un état des lieux sur la danse a été effectué par l'équipe pédagogique et la direction. En voici les éléments principaux :

#### **Sur le territoire :**

- Concurrence de nombreuses autres activités,
- Beaucoup d'écoles de danse sur la ville par rapport au nombre d'habitants,
- Priorité de l'individualisme sur la notion d'engagement dans un groupe.

#### **Au conservatoire :**

- Baisse des effectifs inquiétante, particulièrement chez les grandes élèves,
- Nombre de cours qui peut être un frein pour certains,
- Horaires tardifs le soir,
- Niveau trop faible des élèves par rapport au temps passé et difficulté de progression en fin de Cycle 2 pour le Jazz,

- Propositions du conservatoire mal connues et difficiles à appréhender par le public dans un contexte fortement concurrentiel.

Celui-ci oblige à s'interroger sur nos pratiques pédagogiques mais aussi, et surtout, à revoir les objectifs et organisations afin de les rapprocher des attentes des usagers.

#### **Objectifs définis :**

- Renforcer les effectifs,
- Des classes de danse avec des élèves motivés, dynamiques et investis,
- Diminuer le volume des cours là où cela est possible pour alléger l'emploi du temps des élèves,
- Organiser des actions de promotion de l'établissement auprès du grand public,
- Mettre en avant les contenus et avantages des classes de danse du conservatoire,
- Toucher un nouveau public,
- Maintenir le positionnement de la danse au sein de la saison et continuer de favoriser les passerelles avec les musiciens.

Afin d'atteindre ces objectifs il sera nécessaire

- de revoir les volumes horaires de chaque cycle ainsi que de certains cours et de formaliser les dispositifs « cursus allégé » et « hors cursus »,
- de proposer des cours pour un nouveau public (barre à terre, cours ado/adulte, jazz ou classique seulement...).

Afin de permettre l'accès à un enseignement de qualité à différents publics, l'établissement a réfléchi à la mise en place d'un cursus allégé et d'un hors cursus. Les emplois du temps vont aussi être réaménagés afin de diminuer le nombre de cours hebdomadaires quand cela sera possible en positionnant certains axes pédagogiques lors de stages ou modules complémentaires. Il est essentiel de communiquer sur ces aménagements et de réfléchir aux différentes actions permettant de promouvoir le conservatoire et de diffuser cette nouvelle structuration des cursus pédagogiques.

#### **➤ Les ressources du Conservatoire (5c)**

Compte tenu de la conjoncture actuelle de baisse des dotations budgétaires, il est impératif de développer d'autres moyens de financement des actions du conservatoire en recherchant de nouvelles ressources :

- Mise en place d'une participation forfaitaire de la CDA,
- Subventions DRAC au projet (en particulier dans le cadre des résidences de compositeurs et du spectacle biennal),
- Mécénat.

De plus une politique tarifaire doit être menée pour permettre :

- De développer le volume des recettes (location des locaux du conservatoire, participation aux frais d'entretien des instruments lors des mises à disposition des locaux, location de matériel...),
- De mettre en place une tarification attractive, en cohérence avec les autres propositions du territoire, afin de développer les effectifs (en particulier sur les cours collectifs),
- De retravailler la grille tarifaire au regard de nouveaux paliers des quotients familiaux : en effet, à ce jour les familles ayant un quotient familial supérieur à 1000 sont toutes en tarification maximale. Ce palier est très vite atteint et peut freiner l'accès ou le maintien de certaines familles au sein du conservatoire. De nombreux conservatoires proposent des grilles tarifaires prenant en compte des quotients familiaux entre 0 et 2000, ceci permet de différencier les différents niveaux sociaux des classes moyennes et aisées. Il est donc possible de réfléchir à l'ajout de tranches de quotient familial (par exemple : 1000 à 1299 ; 1300 à 1599 ; 1600 à 1899...) afin de proposer des tarifs en rapport avec les revenus des ménages et permettre une augmentation des recettes sans impacter les familles ne pouvant

pas assumer de dépenses supplémentaires.

➤ **Le professeur de conservatoire, un artiste en résidence (5d)**

Maintenir le lien entre enseignement et diffusion est un pré-requis à la vitalité d'un conservatoire. Réaffirmer le positionnement du professeur comme musicien en résidence en développant une saison professionnelle permet d'agir en complémentarité, la qualité de l'enseignement donné dépend en effet aussi de l'exemple montré par les professeurs sur scène. De plus, cela favorise la présence des jeunes élèves aux concerts des autres saisons culturelles du territoire, leur curiosité ayant été développée et facilitée par l'existence de cette saison.

Impliquer les enseignants en tant que musiciens professionnels dans les actions culturelles du territoire c'est aussi favoriser leur implantation et éviter les surcoûts entraînés par des artistes venus de l'extérieur (déplacements, hébergements...).

➤ **Les publics empêchés**

De nombreuses raisons peuvent freiner l'accès à la culture pour certains citoyens :

- Raisons financières : la tarification au quotient familial et la possibilité de location des instruments pour les plus jeunes élèves permettent de limiter cet impact.
- Raisons géographiques : certaines familles ont des difficultés pour trouver le temps nécessaire ou mettre en place l'organisation familiale qu'entraîne un cursus au conservatoire (en particulier pour la danse),
- Raisons culturelles : l'image des conservatoires reste, malgré nos actions et la démocratisation actuelle, élitiste. Certains foyers pensent que le conservatoire n'est pas pour eux, malgré son accessibilité tarifaire pour les Saintais,
- Raisons médicales ou d'âge: l'égalité d'accès au service ne peut se faire que si l'accessibilité au service est possible pour tous, à la fois au niveau des propositions pédagogiques et artistiques mais aussi au niveau des bâtiments.

Le conservatoire se doit d'essayer de mettre en place ou maintenir des réponses adaptées :

- Financement territorial,
- Développement de propositions « hors cursus »,
- Modernisation de la communication, actions de sensibilisation, spectacles de qualité avec une vision contemporaine (mise en scène, costumes...), actions hors les murs...,
- Réflexion sur la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux personnes en situation de handicaps grâce à des formations collectives (troubles des « dys », autisme...),
- Travail avec des structures spécialisées pour développer des actions de médiation ou de diffusion (EREA, EHPAD...),
- Accessibilité du site permettant l'accueil des différentes activités et des différents publics.

N°	Actions	Moyens	Echéances
5a	Maintenir une action culturelle forte et entretenir une culture de l'exigence en matière artistique	Dimension pédagogique de l'action culturelle Budget projets	Evaluation régulière
	Etablir des choix de programmation clairs et ambitieux	Construction commune de la saison par la Direction, le Conseil pédagogique et les différents professeurs	Evaluation régulière
	Mutualiser des actions de diffusion artistique avec d'autres établissements d'enseignement	Budget transport Réunions entre les équipes pédagogiques et administratives des différentes structures	2018 : bilan mi-parcours + évaluation

	<p>artistique et les partenaires</p> <p>Délocaliser les manifestations du conservatoire afin de rayonner au sein du territoire de la commune et au-delà</p> <p>Harmoniser le fonctionnement des ensembles et des projets aux modes de vie contemporains</p>	<p>Budget projets</p> <p>Enseignants</p>	<p>régulière</p> <p>2017 à 2020</p> <p>Evaluation régulière</p>
5b	<p>Mettre en place un éveil commun musique et danse</p> <p>Proposer un cursus allégé et un hors cursus</p> <p>Proposer des enseignements complémentaires sous forme de stages et modules</p>	<p>Groupe de travail (FM/Danse)</p> <p>Séances de travail du Conseil pédagogique danse</p> <p>Groupes de travail</p> <p>Budget RH (intervenants)</p>	<p>2017/2018</p> <p>2016 à 2017</p> <p>2018 à 2020</p>
5c	<p>Développer les financements extérieurs</p> <p>Construire une nouvelle politique tarifaire (simplification et aménagement des grilles, recherche de nouvelles recettes, création de nouvelles tranches de QF...)</p>	<p>Conventionnement avec les communes du territoire</p> <p>Aide aux projets (DRAC)</p> <p>Recherche de dispositifs de financements et de mécénat</p> <p>Analyse des tarifs des structures avoisinantes</p> <p>Recherche de prestations à facturer : location des salles, des instruments (utilisation ponctuelle hors usagers)</p>	<p>2017 à 2020</p> <p>2016</p>
5d	<p>Maintenir et redynamiser dès que possible la saison professionnelle</p> <p>Faire appel aux enseignants plutôt qu'à des musiciens extérieurs pour intervenir dans les manifestations locales le cas échéant</p>	<p>Budget ressources humaines</p> <p>Communication dédiée</p> <p>Réunions avec les partenaires ou services organisateurs</p> <p>Budget RH</p>	<p>2016</p>

#### **H) Les processus d'évaluation de l'action, de ses effets, de l'évolution du territoire**

Le conservatoire dispose de nombreux outils statistiques permettant de suivre :

- les évolutions des effectifs d'élèves,
- les fréquentations des différentes manifestations,
- l'utilisation des enveloppes horaires mises à disposition pour chaque secteur pédagogique,
- la facturation et le coût de la scolarité.

Des bilans sont réalisés en interne sur certains projets ou dispositifs pédagogiques afin de mesurer l'atteinte des objectifs et lister les points à améliorer, sur le contenu comme sur l'organisation. Cette phase bilan doit être élargie à tous les projets transversaux et dispositifs pédagogiques mis en place

pour permettre une amélioration permanente des actions entreprises.

L'enquête menée auprès des usagers en septembre 2015 a permis de mener un état des lieux précis des attentes des usagers et de leur satisfaction. Il est important d'utiliser ces éléments pour apporter des réponses à certaines préoccupations ou incompréhensions en :

- réinterrogeant certaines actions ou organisations,
- expliquant certaines orientations pédagogiques,
- communiquant davantage, ou mieux, sur certains dispositifs existants et contenus pédagogiques.

Malgré les nombreux outils de suivi développés ces dernières années par l'établissement, il est difficile d'évaluer précisément les effets sur le territoire des actions du conservatoire, en particulier sur le public « non capté ». Une évaluation plus complète de la politique culturelle de l'établissement sur le territoire de la commune ainsi que sur un territoire élargi pourrait permettre de développer des actions permettant un ancrage plus fort de la structure dans la zone géographique concernée.

## CONCLUSION

Grâce à une équipe enseignante, technique et administrative motivée et dynamique, le conservatoire de Saintes a su développer un enseignement spécialisé de qualité parallèlement à la formation d'amateurs « artistes citoyens » curieux, créatifs et autonomes dans leurs pratiques. Les orientations pédagogiques actuelles ont permis d'intégrer plus clairement les missions de démocratisation de la culture, de formation à une pratique en amateur ouverte sur le territoire, de lien entre les arts, d'expression artistique professionnelle intimement liée à la mission d'enseignement...

L'implication de l'établissement et son rayonnement dans la vie artistique du territoire en a fait un acteur incontournable de la vie culturelle locale.

L'enjeu des prochaines années sera :

- de s'adapter à la diversité des publics et à l'évolution sociétale tout en conservant les valeurs fondamentales qui font la force des établissements d'enseignement artistique spécialisés et participent à la formation du citoyen en devenir,
- de continuer de développer et mettre en place des dispositifs innovants et approches modernes de l'enseignement artistique
- de maintenir un niveau d'offre de service permettant de développer sur le territoire une action culturelle forte mettant en valeur le patrimoine local et le travail accompli au sein du conservatoire par les élèves et les enseignants
- de permettre à chacun de disposer des locaux et matériels permettant de mettre en œuvre les offres pédagogiques de manière efficace et cohérente

L'investissement financier actuel que représente le conservatoire pour la collectivité doit être considéré comme un potentiel de développement et un atout supplémentaire pour la valorisation touristique de cette commune « Ville d'Art et d'Histoire ». Un conservatoire fort, moderne et dynamique est aussi un facteur d'attractivité important pour le territoire.



# Projet d'établissement

2016 - 2020

## ANNEXES

Plan de formation pluriannuel 2016/2020  
Répartition horaire temps de travail des enseignants  
Etat des lieux partenariats  
Inventaire du parc instrumental

# ANNEXE 1

## Plan de formation pluriannuel 2016 / 2020

### Les formations collectives sont justifiées par :

- L'évolution des missions de l'enseignant
- La fédération d'une équipe autour de thèmes pédagogiques ou d'axes de travail
- De nouvelles approches pédagogiques (Formation Musicale par l'orchestre, approche corporelle de l'apprentissage musical, utilisation des outils informatiques...)
- L'accueil de nouveaux publics ou de publics en difficulté
- L'obligation de sécurité à la personne (incendie, premiers secours)
- La mise en œuvre des orientations du Projet d'Établissement

### Les formations individuelles sont justifiées par :

- Le souhait et la nécessité de découvrir ou de se perfectionner dans une esthétique particulière (musiques du monde, improvisation...)
- La remise à niveau sur certains domaines de compétences
- La volonté de découvrir de nouvelles orientations professionnelles
- L'évolution de son poste
- L'obligation de maintenir son niveau en formation instrumentale ou chorégraphique

### Coûts :

- Environ 2500€ par formation collective d'une durée de deux jours
- Entre 200€ et 400€ par formation individuelle

Grâce au partenariat entre le CESMD et le CNFPT, certains professeurs bénéficient de prise en charge CNFPT sur certaines formations proposées. Ces journées de prise en charge ne couvrent cependant pas toutes les demandes.

L'offre du CESMD est construite sur les orientations pédagogiques définies par les directeurs des conservatoires agréés de la Région, dont Saintes. Les formations se déroulent entre le mois de septembre et le mois d'avril avec une majorité de formations positionnées entre décembre et mars. Cette planification entre deux exercices budgétaires pose problème dans les validations, le budget alloué n'étant pas connu lors des inscriptions. Garantir une enveloppe minimum permettrait de régler cette problématique et d'éviter que certains enseignants n'aient pu bénéficier d'une formation alors que la ligne formation se trouve excédentaire en fin d'exercice budgétaire.

## **Thématiques des formations collectives**

### **2016**

- La conduite de projets (2 jours)
- La motivation (1 jour)

### **2017**

- Le corps instrument (2 jours)
- Les nouvelles technologies dans l'enseignement artistique (1 jour)

### **2018**

- L'improvisation (2 jours)
- La pédagogie de groupe (1 jour)

### **2019**

- L'entrée en musique et en danse (2 jours)
- Gestion de groupes d'enfants (1 jour)

### **2020**

- La médiation culturelle au service de la formation et de la pratique musicale (2 jours)
- Formation orchestre à l'école (1 jour)

### Plusieurs modes de formation sont à envisager :

- CESMD : formations à domicile ou formations individuelles
- APEC : possibilité de proposer dans le cadre du projet annuel une intervention aussi pour les enseignants désireux
- Formation en interne : certains enseignants ont des compétences (finale, direction d'ensembles, écriture...) qu'ils sont prêts à partager avec leurs collègues sous condition de mettre à disposition le matériel nécessaire et de prendre en charge une partie de cette formation en heures supplémentaires.
- Autres organismes de formation ou stages : déplacement individuel des professeurs
- Intervenants extérieurs : déplacement au sein du conservatoire de spécialistes recrutés pour une formation spécifique.
- Autres structures d'enseignement artistique : ordres de mission pour déplacement des enseignants dans un autre conservatoire afin d'observer un dispositif spécifique et d'échanger avec l'équipe pédagogique d'un autre établissement.
- Regroupement de conservatoires : invitation commune (financement mutualisé) pour la venue d'un intervenant extérieur

### Personnel administratif :

Ce plan de formation est en corrélation avec le contenu pédagogique du projet d'établissement, il ne doit cependant pas exclure le personnel administratif de formations individuelles autres et de certaines formations collectives citées ci-dessus.

## ANNEXE 2

### Répartition horaire temps de travail des enseignants

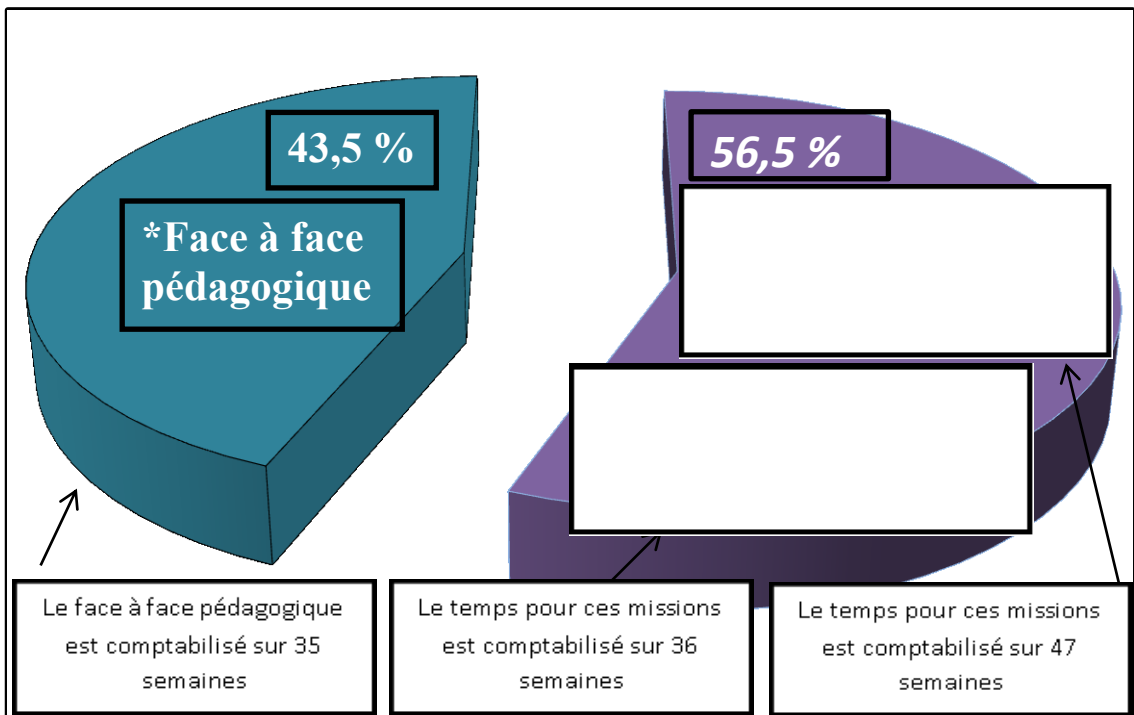
Le temps de travail d'un enseignant et ses missions vont bien au-delà du visible. Un arrêt du Conseil d'État n°307509 du 16 novembre 2009 stipule que les heures liées à la préparation d'activité d'assistance et d'enseignement constitue l'accessoire nécessaire des obligations de service. L'union Nationale des Directeurs de Conservatoires a proposé il y a plusieurs années une répartition de ces heures assurées en plus du face à face pédagogique permettant aux enseignants de remplir leurs différentes missions dans le cadre des 1607h annuelles.

Les tableaux et graphiques ci-dessous doivent permettre à chacun de prendre conscience des mobilisations horaires réelles et indispensables au bon fonctionnement du conservatoire comprises dans le temps de travail des enseignants.

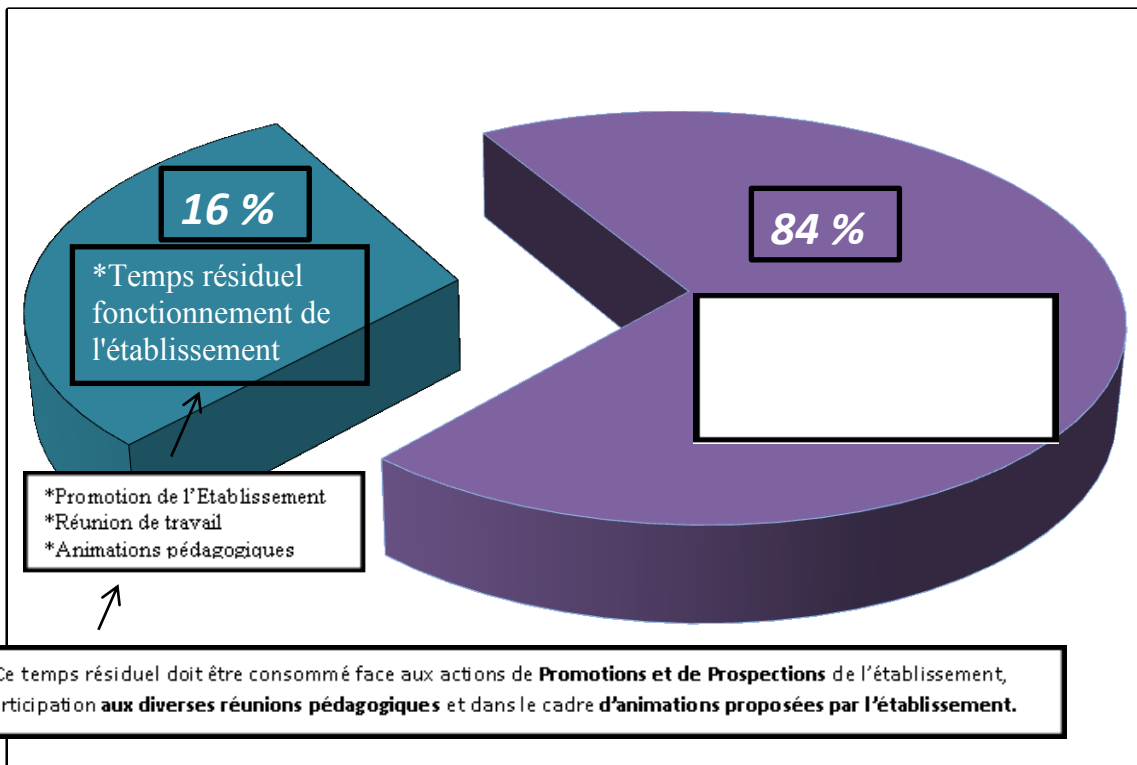
	Temps de travail	Nombre de semaines de travail	TC	0.75	0.5	0.25
ATEA	Face à face pédagogique	35	700h (20h)	525h (15h)	350h (10h)	175h (5h)
	Encadrement de l'action culturelle de l'établissement	35	35h (1h)	26,25h (0,75h)	17,5h (0,5h)	8,75h (0,25h)
	Préparation de cours / recherche / pratique personnelle	47	760h (16,17h)	570,25h (12,13h)	380h (8h)	190h (4h)
	Réunions / Evaluations / Animations pédagogiques / Promotion établissement	36	112h (3,11h)	84h (2,33h)	56h (1,554h)	28h (0,77h)
	TOTAL		1607h	1205,25h	803.5h	401,75h

	Temps de travail	Nombre de semaines de travail	TC	0.75	0.5	0.25
PEA	Face à face pédagogique	35	560h (16h)	420h (12h)	280h (8h)	140h (4h)
	Encadrement de l'action culturelle de l'établissement	35	52h (1,48h)	39h (1,11h)	26h (0,74h)	13h (0,37h)
	Préparation de cours / recherche / pratique personnelle	47	863h (18,36h)	647,25h (13,77h)	431,5h (9,18h)	215,75h (6,88h)
	Réunions / Evaluations / Animations pédagogiques / Promotion établissement	36	132h (3,67h)	99h (2,75h)	66h (1,83h)	33h (0,92h)
	TOTAL		1607h	1205h	803,5h	401,75h

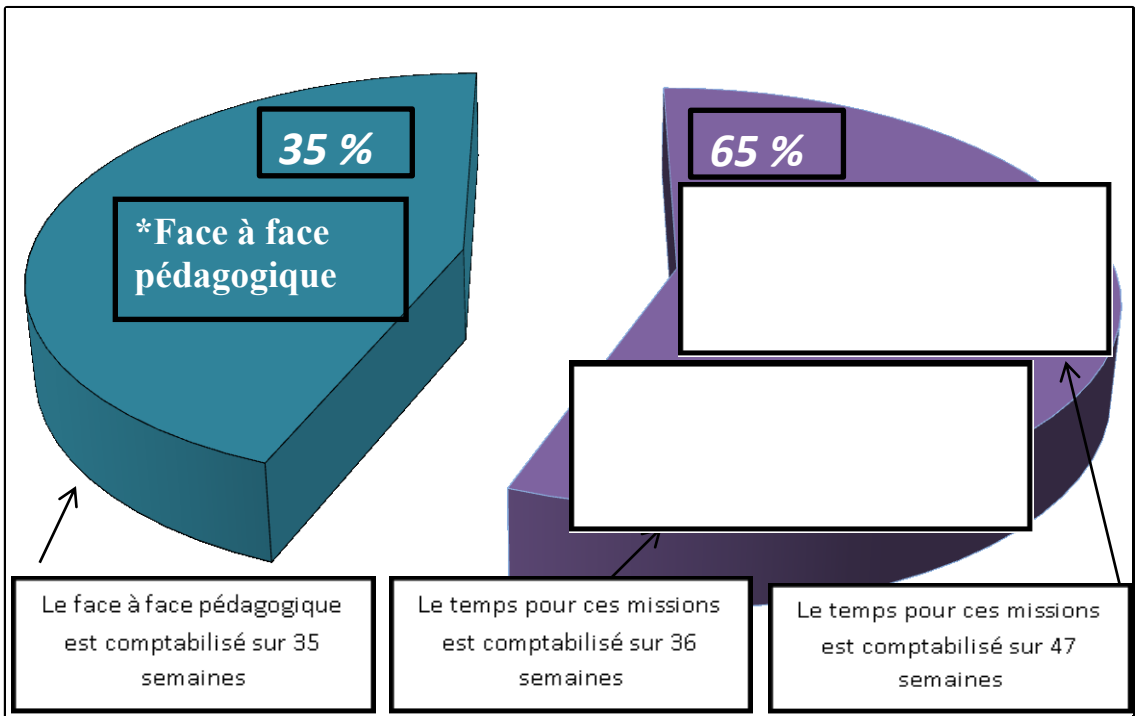
**Découpage pour une heure payée (60mn) sur 12 mois pour un agent "enseignant" (ATEA)**



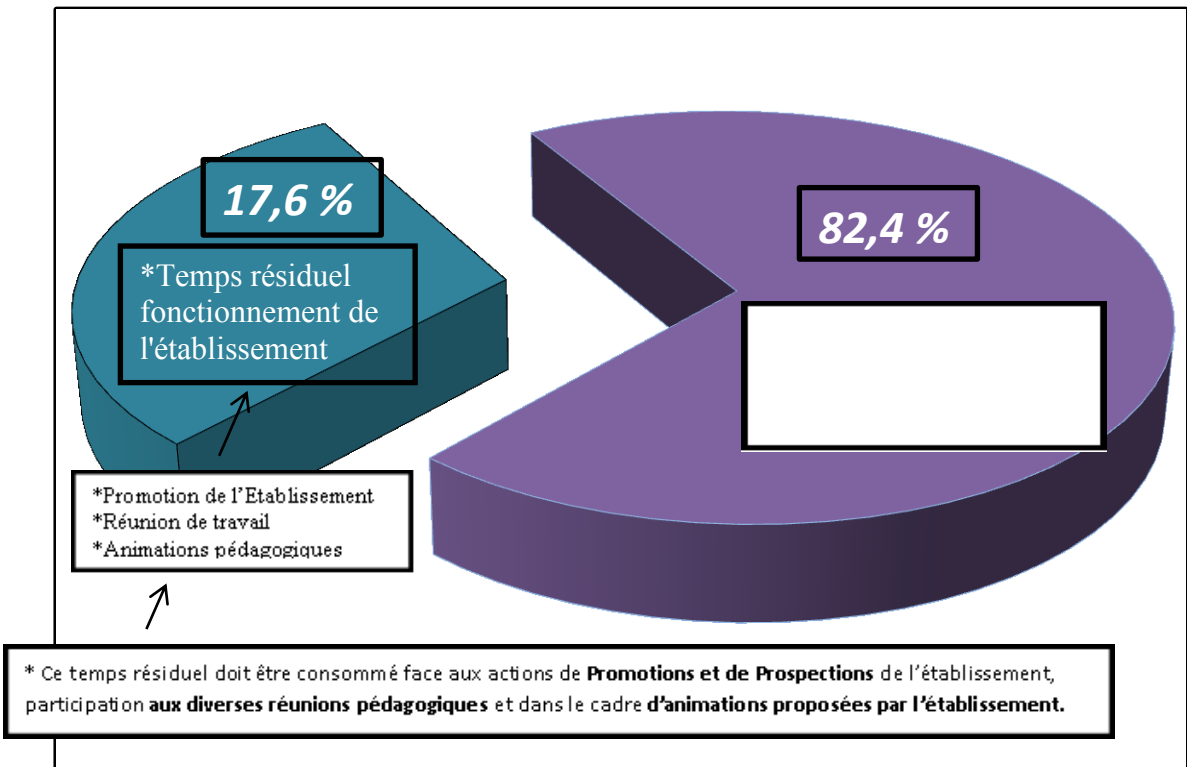
**Découpage des 56.5 % d'une heure payée (60mn) sur 12 mois pour un agent "enseignant" (ATEA)**



**Découpage pour une heure payée (60mn) sur 12 mois pour un agent "enseignant" (PEA)**



**Découpage des 65% d'une heure payée (60mn) sur 12 mois pour un agent "enseignant" (PEA)**



## ANNEXE 3

### Etat des lieux partenariats

Les autres services municipaux mobilisés dans le fonctionnement ou la saison du conservatoire n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous.

Ce qui se fait / **Ce qui peut être envisagé**

Partenariats existants					
Nom de la structure	Importance du partenariat	Description des actions	Pas de convention	Elaboration convention en cours	Convention existante
Education Nationale	1	<p><u>Chant'Ecole</u> : dispositif de formation musicale par le chant sur le temps scolaire dans 2 écoles de la ville</p> <p><u>Concerts scolaires</u> : dans le cadre de la saison professionnelle des concerts scolaires sont <b>proposés aux écoles de la ville et CDA</b> (1 concert pro = 1 à 2 séances scolaires) dans le cadre de la saison « élèves », <b>certains spectacles peuvent entraîner l'organisation de séances scolaires</b></p> <p><u>Matinées découvre ton conservatoire</u> : 3 matinées dans l'année 120 élèves <b>des écoles ville et CDA</b> sont invités à venir découvrir le conservatoire en présence des enseignants</p> <p><u>Flashzik</u> : Interventions d'enseignants du conservatoire pour un concert surprise de 10 minutes en école maternelle. <b>Concept à revoir</b></p> <p><u>Lycées</u> : Spectacles communs avec les classes de théâtre pour réunir musiciens, danseurs et acteurs sur scènes <b>Développer le volet art</b></p>		X (pour Chant'Ecole)	

		plastique / musique (création de décor...)			
Association Abbaye Aux Dames	1	Echange et prêt de salles, invitations aux concerts, master-class, partenariats et co-construction sur l'action culturelle et pédagogique			Convention avec la Ville
Gallia Théâtre	1	Mise à disposition des locaux et régisseur pour certaines manifestations, master-class ou rencontre avec les artistes, tarifs préférentiels, résidences communes			Convention avec la Ville
Conservatoire de Rochefort	1	Echanges d'orchestres	x		
Piano en Saintonge	1	Master-class, invitations aux concerts	x		
Grand Chœur de l'Abbaye Aux Dames	1	Insertion de grands élèves dans l'orchestre professionnel		x	
Lion's club	1	1000€ à répartir entre 2 ou 3 élèves récompensés lors des examens	x		
<b>Partenariats à consolider</b>					
CDA	1	Chant'Ecole (FMC) Investir de manière dérogatoire le temps des TAP (fanfare à l'école, cours d'éveils...)	?		?
Coconut Music	1	Prestation d'élèves avec les artistes, résidences d'artistes et élèves	?		?
Centres sociaux + Le Pidou	1 ou 2	Plus d'actions depuis 2014. Avant 2014, concerts délocalisés, actions de médiation.	?		?
OJC	2	Sessions d'orchestres avec les grands élèves du Conservatoire (démarche personnelle sur stages organisés par l'OJC), résidence de compositeurs			Convention avec la Ville
Atelier du patrimoine	2	Actions lors des JEP. Concerts musique et patrimoine			Convention avec la Ville
Ecole de Jonzac	2	Prêt de costumes (danse), examens en commun (arrêt en 2014)			Sur projets ou échanges
Ecoles de musique CDA (y compris	2	Projets communs, travail et mise en réseau	x		



associatives)					
OHVS	3	Concerts ou ateliers pédagogiques communs			Convention avec la Ville
Conservatoire de La Rochelle	3	Formations professionnelles communes et création d'un réseau départemental ?	x		
<b>Partenariats à construire</b>					
ASMA	1	Construction de projets communs et élaboration de passerelles pédagogiques. Rencontres et échanges entre les équipes pédagogiques des 2 structures			Convention avec la Ville
Atlantic Ciné	1	Flashmobs lors de la sortie de certains films. Places offertes sur des séances « opéra ou ballet », prestations d'élèves et/ou professeurs du conservatoire pour des ciné-concerts	x		
City Jazzy	2	Master-class	x		
CA2L	2	Projets communs instruments et voix	x		
Conservatoire de Bordeaux	3	Participation à un réseau régional et échanges pédagogiques (élèves ou professeurs)	x		

## ANNEXE 4

### Inventaire du parc instrumental

	INSTRUMENTS	NOMBRES/ETAT	valeur totale 2014	coût estimé de remplacement
<b>CLAVIERS</b>	PIANO DROIT	9 (dont 2 fatigués)		
	PIANO QUART DE QUEUE	5 (dont 1 fatigué)		
	TROIS QUART DE QUEUE	1 (fatigué)		
	PIANOS NUMERIQUES	6		
	CLAVECIN	1		
	ORGUE	1		
			105 020 €	280 420 €

Clavecin en cours d'estimation.

<b>CORDES</b>	GUITARE	1		
	VIOLON 1/16	2		
	VIOLON 1/8	5		
	VIOLON 1/4	7		
	VIOLON 1/2	5		
	VIOLON 3/4	4		
	VIOLON 4/4	1		
	VIOLONCELLE 1/8	6		
	VIOLONCELLE 1/4	5 (dont 1 HS)		
	VIOLONCELLE 1/2	3 (dont 1 HS)		
	VIOLONCELLE 3/4	1		
	VIOLONCELLE 4/4	1		

<b>VENTS</b>	CORNET/TROMPETTE	12 (dont 4 HS)		
	COR	15 (dont 4 fatigués)		
	TROMBONE	14		
	BARYTON	1		
	SAXHORN	1		
	CLARINETTE en sib	12 (dont 1 fatigué)		
	CLARINETTE en la	1		
	CLARINETTE EN ut	1		
	CLARINETTE BASSE	1		
	FLUTE TRAVERSIERE	9		
	HAUTBOIS	14 (dont 3 HS et 3 fatigués)		
	HAUTBOIS D'AMOUR	1		

	COR ANGLAIS	1 (fatigué)		
	SAXOPHONE ALTO	6		
	SAXOPHONE SOPRANO	3		
	SAXOPHONE BARYTON	1		
	SAXOPHONE TENOR	1		
			38 418 €	83 579 €

PERCUSSIONS	Parc vieillissant, en particulier pour les timbales.	35 300 €	76 000 €
-------------	--	----------	----------

<b>TOTAL</b>		<b>201 656 €</b>	<b>467 344 €</b>
--------------	--	------------------	------------------